RÉPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

PROVINCE DU MAYO KEBBI OUEST

DEPARTEMENT DE MAYO BINDER

CANTON BINDER

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

Plan de Développement Local



du Canton Binder

Période 2026-2029

Révisé par la communauté du canton Binder avec l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Baastel NOE PARC NATIONAL ZAH SOO TCHAD ELLESadAPt Desjardins Développement international En partenariat avec Canada

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION 8
1.1. Contexte 8
1.2. Justification de la révision du PDL actuel 9
2. APPROCHE DE RÉVISION DU PDL 10
3. GÉNÉRALITÉ DU CANTON 12
3.1. Localisation 12
3.2. Caractéristiques physiques du canton et impacts des changements climatiques 12
3.2.1. Relief 12
3.2.2. Climat et impacts du réchauffement climatique sur l'évolution du climat de la zone 13
3.2.3. Les ressources naturelles et impacts des changements climatiques 14
3.2.3.1. Les ressources en sols 14
3.2.3.2. Les ressources en eau 14
3.2.3.2.1. Problématiques liées aux ressources en eau 15
3.2.3.2.2. Impacts futurs des CC sur les ressources en eau 15
3.2.3.3. Les ressources végétales 15
3.2.3.3.1. Problématiques liées aux ressources végétales 16
3.2.3.3.2. Impacts des CC sur les ressources végétales 16
3.2.3.4. Les ressources fauniques 17
3.2.3.4.1. Faune terrestre 17
3.2.3.4.2. Faune aquatique 17
3.2.3.4.3. Problématiques liées à la faune 17
3.2.3.4.4. Impacts des CC sur la faune 17
3.2.4. Les Aires Protégées 17
3.3. Milieu humain et impacts des changements climatiques 19
3.3.1. Historique du Canton 19
3.3.2. Démographie 19
3.3.3. Organisation sociale, politique et culturelle 19
3.3.4. Système sanitaire et éducatif 20
3.3.4.1. Système sanitaire 20
3.3.4.2. Système éducatif 20
3.3.4.3. Impacts actuels et futurs des CC sur les infrastructures 20
3.3.5. Organisations paysannes 21
3.3.6. Activités économiques et impacts des changements climatiques 21
3.3.6.1. Agriculture 21
3.3.6.1.1. État des lieux 21
3.3.6.1.2. Problématiques liées au secteur agricole 22
3.3.6.1.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques 23

3.3.6.2. Élevage 24
3.3.6.2.1. État des lieux 24
3.3.6.2.2. Problématiques liées à l'élevage 24
3.3.6.2.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques 25
3.3.6.3. Le commerce 25
3.3.6.3.1. État des lieux et problématiques 25
3.3.6.3.2. Impacts actuels et futurs des CC 25
3.3.6.4. L'artisanat : État des lieux et problématiques 26
3.3.7. La place des femmes 26
3.3.7.1. État des lieux 26
3.3.7.2. Problématiques 26
3.3.7.3. Impacts actuels et futurs des CC 26
4. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON 28
4.1. Évaluation du niveau d'exécution de l'ancien PDL de Binder (2019-2022) 28
4.2. Révision des domaines d'intervention 29
4.3. Problématiques du canton, causes et conséquences 30
4.3.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale 30
4.3.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles 30
4.3.3. Domaine 3 : Développement économique local 31
4.3.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre 32
4.3.5. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 34
5. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON BINDER 35
5.1. Vision du canton Binder 35
5.2. Orientations stratégiques et plan d'action du PDL de Binder 35
5.2.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale 36
5.2.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles 39
5.2.3. Domaine 3 : Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport-industrie…), Tourisme) 43
5.2.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre) 50
5.2.5. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 55
6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PDL) 59
6.1. Préambule 59
6.2. Mécanisme/Démarche préparatoire 59
6.3. Plan de travail annuel 62
6.4. Plan de mise en œuvre du suivi du PDL 62
7. CONCLUSION 64
8. ANNEXES 65
Annexe A : Approche de la révision du PDL de Binder 65
Annexe B : Carte géologique du Mayo-Kebbi 67

Annexe C : Cumuls pluviométriques de 2024-2025 ..... **68**
Annexe D : Données sur la démographie **69**
Annexe E : Données sur l'agriculture **71**
Annexe F : Données sur la santé **73**
Annexe G : Données sur le système éducatif **74**
Annexe H : Données sur l'élevage **77**
Annexe I : Liste des membres du Comité Cantonal de Développement (CCD) et de l'Association de Développement Cantonal (ADC) **79**
Annexe J : Liste des membres des commissions thématiques de Binder **80**
Annexe K : Fiches de suivi du mécanisme de pilotage **82**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales fonctions et rôles des notables associés au chef de canton Binder 20
Tableau 2 : Données sur les rendements des campagnes agricoles entre 2020 et 2025 (par ha).. 22
Tableau 3 : Données sur emblavures en hectare de 2020-2025 22
Tableau 4 : Liste des projets réalisés ou non-réalisés, par secteur 28
Tableau 5 : Domaines d'intervention refondés 29
Tableau 6 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gouvernance locale et cohésion sociale 30
Tableau 7 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gestion durable des ressources naturelles 31
Tableau 8 : Problème central, causes et conséquences liées au développement économique local (agriculture, élevage et économie) 32
Tableau 9 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs Services sociaux de base 33
Tableau 10 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs dans le domaine de gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 34
Tableau 11 : Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention 36
Tableau 12 : Plan d'action du domaine 1 - Gouvernance locale et cohésion sociale 37
Tableau 13 : Plan d'action du domaine 2 - Gestion durable des ressources naturelles 40
Tableau 14 : Plan d'action du domaine 3 – Développement économique locale 43
Tableau 15 : Plan d'action du domaine 4 - Services sociaux de base résilients et sensibles au genre 51
Tableau 16 : Plan d'action du domaine 5 - Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 56
Tableau 17 : Organes de mise en œuvre du PDL et leurs rôles 59
Tableau 18 : Mécanisme de suivi (méthode de collecte des données, fréquences de collecte par les organes de coordination du PDL) 61
Tableau 19 : Plan de mise en œuvre du suivi du PDL 62
Tableau 20 : Les cumuls pluviométriques de 2024-2025 68
Tableau 21 : Données sur les populations (Source : Données, ALC 2021 issues du PDL Binder 2022) 69
Tableau 22 : Emblavures de 2020-2025 (en ha) 71
Tableau 23 : Mercuriales des marchés de janvier- décembre 2025 71
Tableau 24 : Les superficies des cultures maraichères 72
Tableau 25 : Les rendements des cultures maraichères en kilogramme de la campagne maraichères 2024/2025 72
Tableau 26 : Infrastructures sanitaires du canton de Binder 73
Tableau 27 : Structures éducatives du Canton Binder 74
Tableau 28 : Bétail recensé dans les villages du canton Binder en 2021 (Source : Données réalisées par les ALC 2021) 77
Tableau 29 : Liste des têtes de cheptel de l'année 2025 78
Tableau 30 : Liste des membres du comité cantonal de développement (CCD) 79
Tableau 31 : Liste des membres de l'association de développement cantonal (ADC) 79
Tableau 32 : Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale 80
Tableau 33 : 1. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles (Gestion des ressources naturelles et tourisme) 80
Tableau 34 : 1. Domaine 3 : Développement économique local 80
Tableau 35 : Domaine 4 : Service sociaux de basse résilient et sensibles au genre 80
Tableau 36 : Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 81

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Photo de l'Atelier de lancement de la révision du PDL du canton Binder (juin 2025)..... 10
Figure 2 : Étapes de révision du PDL de Binder (2025) 11
Figure 3 : Carte d'occupation du sol du canton Binder 12
Figure 4 : Évolution de la moyenne annuelle des températures minimales journalières entre la période historique et les horizons futurs 2035 et 2060 14
Figure 5 : Évolution du couvert forestier de 2015 à 2024 dans le CAPBL (Source : Noé Tchad, 2024) 16
Figure 6 : Carte du CAPBL incluant le canton Binder (source : Noé Tchad)..... 18
Figure 7 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL..... 60
Figure 8 : Carte géologique du Mayo-Kebbi d'après Kasser, (1995)..... 67

LISTE DES ACRONYMES

AEP : Adduction en Eau potable
AF : Association des Femmes
AGR : Activités Génératrices de Revenu
AJDCB : Association des Jeunes pour le Développement de Canton Binder
ALD : Animateurs locaux de développement
AMC : Affaires mondiales Canada
APE : Associations des Parents d'Elèves
ARDB : Association des Ressortissants pour le Développement de Binder
AV : Associations Villageoises
CAPBL : Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré
CC : Changement climatique
CCD : Comité Cantonal de Développement
CELIAF : Cellule de liaison et d'information des association féminines
CHF : Conflit Homme-Faune
CLAP : Comité Local d'Alerte et de Prévention
COSAB : Comité de Santé de Binder
CT : Comité thématique
CTS : Comité technique de suivi
DID : Développement international Desjardins
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GRB : Groupement de Reboisement de Binder
ILOD : Instances locales d'Orientation et de Décision
MEPDD : Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable
ODV : Organisation de Développement Villageois
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PDL : Plan de Développement Local
PFNL : Produits forestiers non ligneux
PIDACC : Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger
PNCD : Parc National de Conkouati-Douli
PNZS : Parc National de Zah Soo
PPCB : Péripneumonie Contagieuse Bovine
RFBL : Réserve de Faune Binder - Léré
SADAP : Solidarité africaine pour le développement de l'agro-pastorale
SIG : Système d'Information Géographique
SIPSA : Système d'Information sur le Pastoralisme au Sahel
SISAAP : Système d'Information Alimentaire et d'Alerte Précoce
UAVA : Union des Associations Villageoises d'Agriculture
UE : Union Européenne
ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le plan de développement local (PDL) est un instrument participatif de planification locale du développement pour le territoire du canton. Inscrite dans le cadre de la décentralisation prônée par le gouvernement tchadien, la planification locale vise à valoriser les initiatives communautaires, à renforcer les dynamiques locales et à promouvoir la citoyenneté à travers l'instauration de pratiques de bonne gouvernance. À ce titre, le PDL se positionne comme un document de référence stratégique, intégrateur des priorités locales et des enjeux réels du développement territorial.

Le PDL de Binder (2022-2025) étant arrivé à la fin de sa période de validité, sa révision a été lancée en février 2025 avec l'appui du projet ELLESadAPt.

La révision des 5 PDL des cantons associés (Binder, Léré, Lagon, Gouin et Tikem) au Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) tout en renforçant la prise en compte des dimensions de changements climatiques (CC) et du genre constitue l'un des objectifs du projet ELLESadAPt. Le projet ELLESadAPt financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) est mis en exécution par un consortium formé de Baastel et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé. Il vise le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du CAPBL au Tchad, et au Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) au Congo (Brazzaville), tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La révision du PDL de Binder a été menée tout au long de l'année 2025 conjointement par Baastel, bureau d'études en environnement, et l'ONG Noé Tchad, conformément à l'accord de partenariat signé entre l'ONG Noé et le ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) en 2021, accordant à Noé un mandat de gestion délégué du CAPBL pour une durée de 15 ans.

L'équipe de révision des PDL, en collaboration étroite avec le Comité Cantonal de Développement (CCD), a ajusté la méthodologie de révision des PDL afin d'assurer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre, tout en suivant l'approche consultative et participative des PDL précédents. Cette approche est alignée avec les orientations données par le nouveau guide de planification produit à l'échelle nationale, qui désigne les changements climatiques et le genre comme un nouvel axe prioritaire de la planification locale.

Pour assurer la pérennité de l'exercice de révision des PDL intégrant les dimensions changements climatiques et genre, le processus de révision des PDL proposé par le projet EA repose sur une approche de renforcement de capacités (sessions de formation dédiées) des différents acteurs locaux de la planification territoriale : membres de la communauté, membres des Comités Cantonaux de Développement (CCD), des animateurs locaux de développement (ALD), des organisations de développement villageois (ODV) des commissions thématiques (CT)). Ces acteurs ont été impliqués à toutes les étapes du processus de révision du DPL, à travers des sensibilisations portant sur les changements climatiques (vulnérabilité et adaptation) et la sensibilité au genre, des ateliers et des formations.

Le présent PDL s'articule autour de sept (7) sous-sections, hors annexes (voir table des matières).

1.2. Justification de la révision du PDL actuel

Les PDL sont des outils de planification locale qui permettent de définir, en fonction des priorités et des ressources disponibles ou à mobiliser, les priorités d'aménagement, de développement social et économique du canton sur une période déterminée. Il sert de référence pour le développement économique, social, environnemental et à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée.

A l'heure actuelle, les documents de planification locale intègrent de manière insuffisante les dimensions de changements climatiques et de genre. Or, le Tchad est aujourd'hui confronté à des défis majeurs en la matière. D'une part, les changements climatiques se manifestent de façon accrue à travers la dégradation des ressources naturelles, les irrégularités de pluviométrie, la désertification, l'insécurité alimentaire et les problèmes des ressources en eau. D'autre part, le pays est confronté à des inégalités persistantes du genre qui limitent l'accès des femmes et des filles aux ressources économiques, aux services sociaux de base, à la gouvernance locale et aux instances de décision. Or, les femmes bien que souvent marginalisées jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, l'élevage, l'éducation et la cohésion sociale à l'échelle des cantons.

Dans le cadre du projet ELLESadAPt, des études ont été menées dans le CAPBL sur la vulnérabilité actuelle et future des écosystèmes et des communautés face aux changements climatiques en 2024. Elles ont mis en évidence que les actions anthropiques et pressions associées constituent le premier facteur de vulnérabilité pour les écosystèmes et les communautés, pour lesquels les changements climatiques viennent amplifier les effets.

Une planification locale inclusive, durable, résiliente prenant en compte la dimension genre est donc essentielle pour assurer une résilience des territoires et une participation de toutes les parties prenantes.

2. APPROCHE DE RÉVISION DU PDL

La révision des PDL est fondée sur un processus participatif constitué de consultations dans les villages et de commissions thématiques (membres des services déconcentrés de l'Etat et membre des CCD) sous la coordination des Comités de Développement Cantonaux (CCD).

Pour plus de détails sur la méthodologie de l'approche adoptée dans le cadre de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre, consulter l'Annexes A ou le guide méthodologique produit à cet effet[1].



Figure 1 : Photo de l'Atelier de lancement de la révision du PDL du canton Binder (juin 2025)

Les étapes de cette révision sont structurées en cinq phases (voir Figure 2) [2] :

i) La préparation de la révision ;
ii) Le diagnostic participatif du PDL ;
iii) La planification ;
iv) La validation et diffusion du PDL,
v) Le suivi et évaluation du PDL.

[1] Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.
[2] Pour plus de détails sur l'approche de révision adoptée pour les 5 PDL du CAPBL, se référer au guide méthodologique : Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.

La figure ci-dessous présente les différentes phases et étapes habituelles de la révision du PDL de Binder (en vert), ainsi que les étapes additionnelles ajoutées afin d'assurer l'intégration des dimensions changements climatiques et genre (en orange).

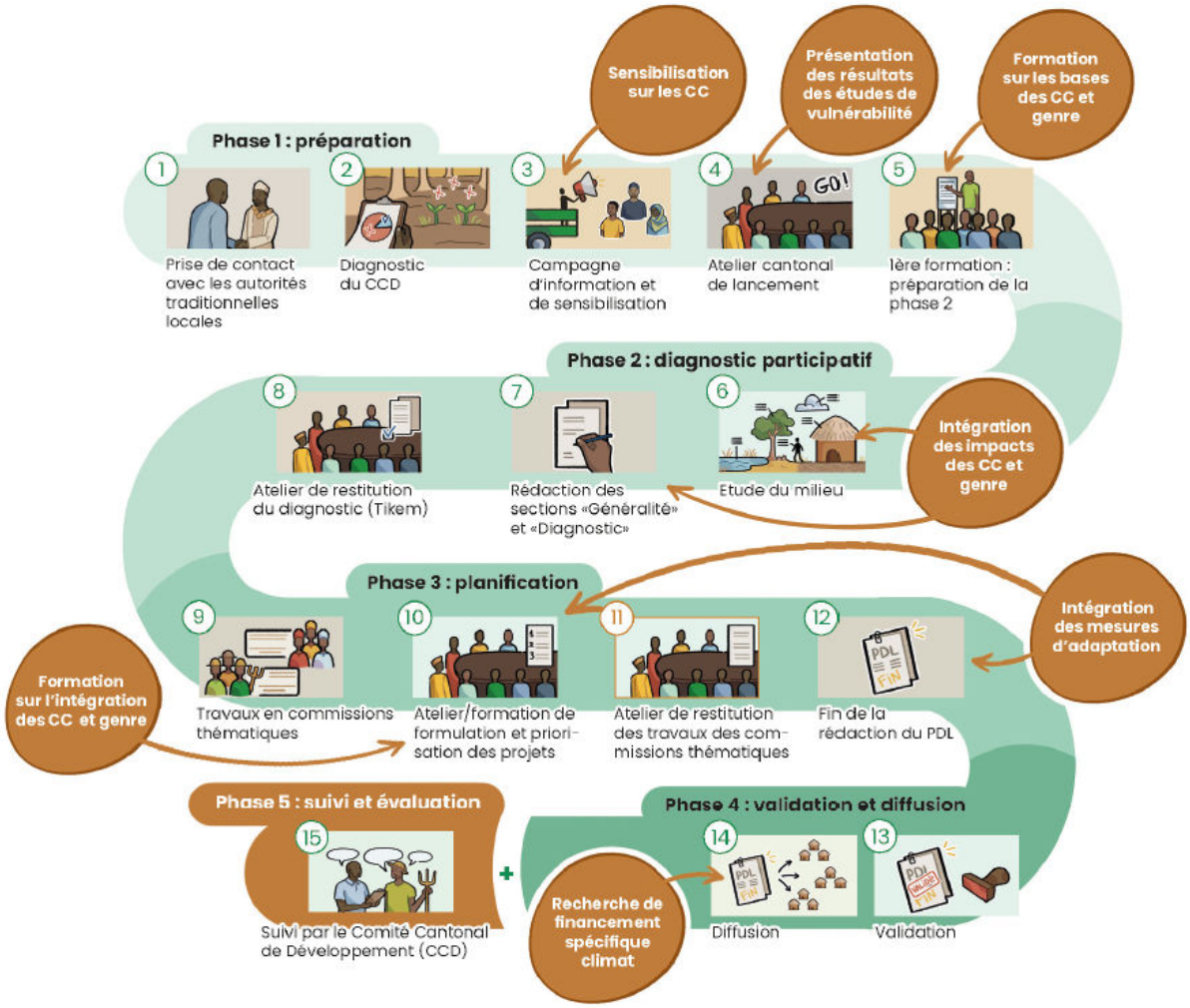


Figure 2 : Étapes de révision du PDL de Binder (2025)

3. GÉNÉRALITÉ DU CANTON

3.1. Localisation

Le canton Binder est situé dans la province du Mayo-Kebbi Ouest et dans le département de Mayo Binder. Le canton compte aujourd'hui 4 sous-préfectures : celles de Mbourao, Mboursou, Ribao et Binder, avec au total 74 villages. Le canton couvre une superficie d'environ 1850 km². La population est estimée à 120592 habitants en 2025 (Source : district sanitaire de Binder, 2025). Il est limité au Nord et à l'Ouest par le Cameroun, au Sud-Ouest par le canton de Léré, au Sud par la rivière Mayo – Kebbi le séparant des cantons Lagon et Tikem et à l'Est par le canton Youé. La partie sud du canton de Binder est couverte par le CAPBL.

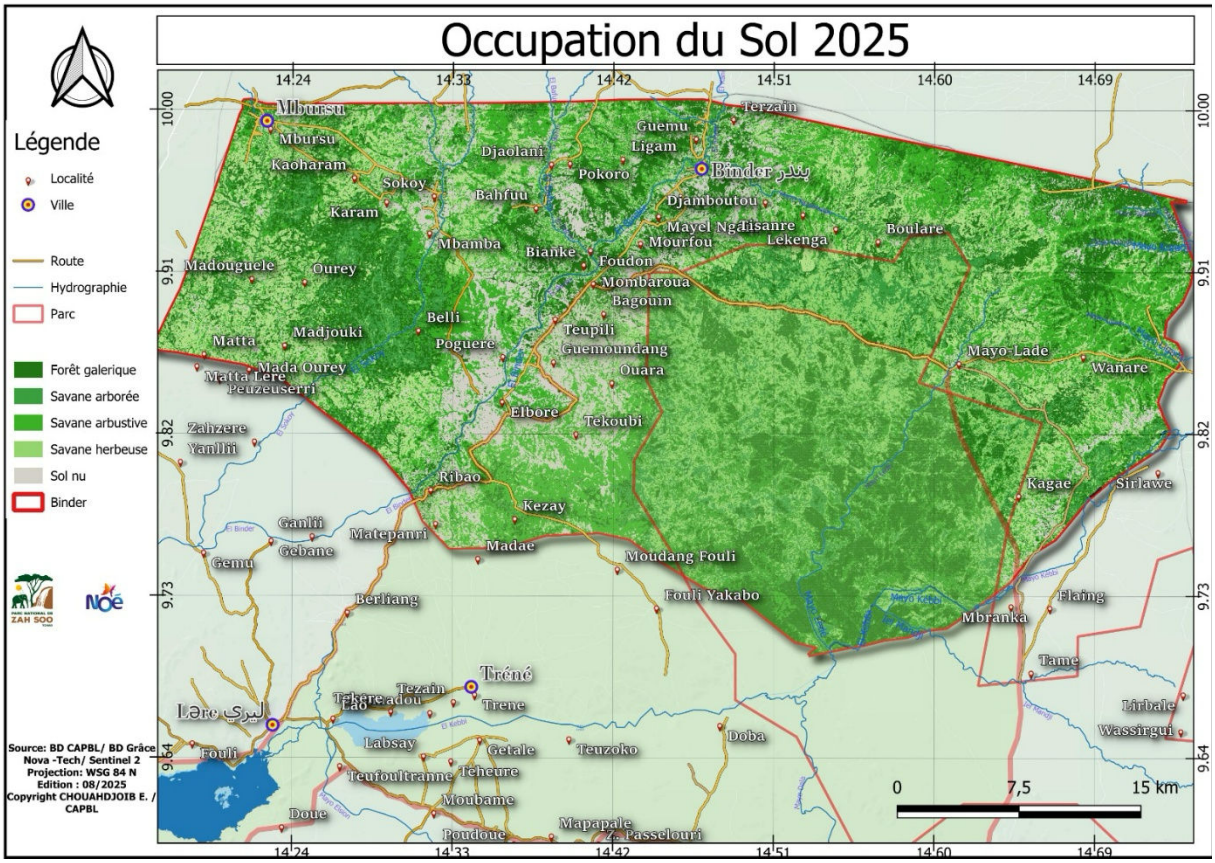


Figure 3 : Carte d'occupation du sol du canton Binder

3.2. Caractéristiques physiques du canton et impacts des changements climatiques

3.2.1. Relief

Le relief est composé des grandes plaines à l'Est situé dans les villages comme M'bourao, Kagaï et des grandes recrutions de la chute Gauthiot et quelques dépressions à l'Ouest donc l'altitude varie de 100 à 200 mètres.

3.2.2. Climat et impacts du réchauffement climatique sur l'évolution du climat de la zone

Situé dans une zone de transition entre le **climat sahélien et le climat soudanien du sud du pays**, le climat du canton Binder est caractérisé par une courte saison des pluies de juin à octobre et une longue saison sèche de novembre à mai.

Tendances climatiques dans la zone. Les études sur les tendances climatiques de ces dernières décennies[3] montrent que les régimes de pluies sont variables, avec des années humides entre les années 1950 et 1960, deux décennies de sécheresse entre les années 1970 et 1980. La hauteur des pluies varie de 750 à 950 mm/an mais elle est souvent mal repartie dans le temps et l'espace. Ces dernières années, la saison des pluies commence plus ou moins tôt et se termine plus tôt (de fin juin à début septembre en 2021) à partir de mi-juillet jusque fin septembre.

En moyenne annuelle sur les 40 dernières années (1981-2023), les températures minimales ont augmenté de 2°C et les températures maximales de 1°C. La température minimale journalière dans le canton Binder était d'environ 22°C et la température maximale journalière de 34 à 35°C. Lors de la saison des pluies, l'humidité fait descendre les températures autour de 26°C et 30°C, avant une remontée lors de l'évaporation suite à l'arrêt des pluies entre octobre et novembre. En janvier, les températures descendent jusque 16°C, puis dès le mois de mars, les températures remontent pour atteindre les plus hautes valeurs en avril et mai, avec des températures minimales à 26°C et des maximales au-dessus de 40°C.

Les événements climatiques extrêmes, en particulier les sécheresses et les inondations, affectent les communautés et l'environnement du canton Binder de façon croissante. Les vents sont également devenus de plus en plus violents au cours de ces 30 dernières années.

Climat futur dans la zone. D'après les projections climatiques réalisées dans la zone[4], les températures seront amenées à augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année d'ici 2035 et 2060. L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. En termes de précipitations, les projections anticipent une augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses. Il est important de noter l'allongement de la durée des séquences sèches pendant la saison des pluies : alors que ces séquences sèches sont de 4 à 5 jours actuellement, elles s'allongeraient à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060.

[3] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.
[4] Ibid.

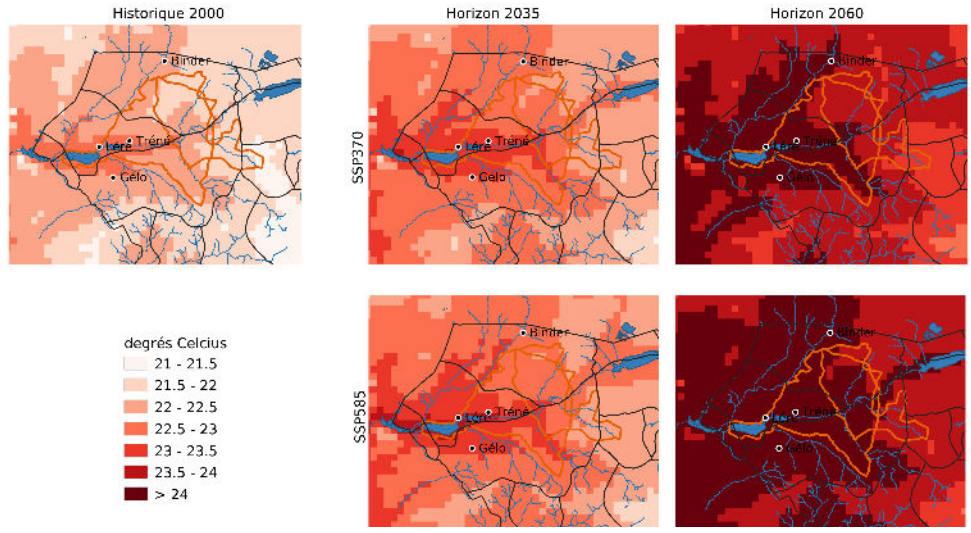


Figure 4 : Évolution de la moyenne annuelle des températures minimales journalières entre la période historique et les horizons futurs 2035 et 2060

3.2.3. Les ressources naturelles et impacts des changements climatiques

3.2.3.1. Les ressources en sols

D'un point de vue géologique, la zone de Binder est caractérisée par une diversité de formations géologiques comprenant principalement des roches métamorphiques protérozoïques et des formations de couverture, incluant des sédiments, des formations volcano-sédimentaires, volcaniques et détritiques, ainsi que des formations superficielles ferrallitiques et des alluvions.

Les sols hydromorphes des bas-fonds, favorables aux cultures pluviales et des décrues, occupent une moyenne superficie du territoire à l'est, au centre et au sud-ouest du canton. Les sols ferrugineux tropicaux, de valeur agronomique moyenne à médiocre sont très répandus à l'ouest du canton. Les populations y pratiquent exclusivement les cultures pluviales dont le rendement dépend des conditions climatiques, à cause de leur pauvreté.

3.2.3.2. Les ressources en eau

Le canton Binder est situé dans la portion tchadienne du bassin du Niger, caractérisé par un réseau hydrographique bien structuré, dominé par le cours d'eau principal, le Mayo-Kebbi, La zone présente une hydrogéologie complexe avec des nappes d'une profondeur modeste, un niveau statique moyen de 9 mètres et des forages atteignant généralement 16 mètres. Le paysage est très largement vallonné et les cours d'eau coulent dans des chéneaux de 1 à 2 mètres de profondeur ou dans des vallons encaissés d'une dizaine de mètres de profondeur.

Les ressources en eau sont constituées des eaux de surface, des cours d'eau à régime temporaires dont les plus importants sont : Mayo de Manbackoule, Koradjé, Binder et Sokoye. Le seul cours d'eau permanent est la Chute Gauthiot. Les mares naturelles temporaires ou permanentes, constituent des points d'eau utilisés par les éleveurs pour abreuver le bétail. Selon les résultats d'une enquête sur les ressources en eau dans la zone, la population s'alimente en eau principalement par : des puits à ciel ouvert, des forages (pompes à motricité humaine), des eaux de surface (Lac et Mayo) et d'Adduction en Eau potable (AEP).

Les ressources en eaux souterraines sont importantes dans la partie sud du canton. Elles deviennent profondes et d'accès difficile dans la partie nord. En plus de la profondeur, il se pose le problème de salinité et de comblement des mayos par le sable suite à l'érosion. Les eaux souterraines sont très peu sollicitées pour l'agriculture, en raison d'une pluviométrie suffisante et du potentiel assez important des eaux de surface. Les forages exploités à des fins agricoles sont donc rares, cependant des cultures maraichères pratiquées dans certaines agglomérations du canton Binder exploitent la nappe superficielle à travers les puits traditionnels aménagés dans les bas- fonds et dont les prélèvements ne sont pas connus.

Sur le plan chimique, d'après cette même étude, les eaux sont globalement de bonne qualité pour la consommation et pour l'irrigation, car respectant la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à l'exception de quelques points d'eau présentant des teneurs en nitrates élevées.

Les chutes Gauthiot du canton Binder constituent un site touristique de grande importance. Avec une dénivellation de 45 m, les chutes constituent une barrière naturelle infranchissable pour les espèces de poissons du bassin du Niger vers le bassin Tchadien. Elles se trouvent dans le Parc National de Zah-Soo, géré par l'ONG Noé.

3.2.3.2.1. Problématiques liées aux ressources en eau

Le canton est confronté à une insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable, en particulier en saison sèche. Il faut noter qu'il y a des villages où on retrouve un seul forage qui est parfois non fonctionnel. Les quelques rares points d'eau captant les aquifères alluvionnaires se tarissent pendant la saison sèche. Cette condition de tarissement des points d'eau (surtout ceux qui dépendent des eaux souterraines) ne permet pas d'assurer correctement les petites activités génératrices des revenus pour des faibles ménages notamment les activités d'irrigation et d'élevage, mais aussi de reboisement.

3.2.3.2.2. Impacts futurs des CC sur les ressources en eau

D'après les projections climatiques, les précipitations seront plus importantes aux horizons 2035 et 2060 dans la zone. Cela peut entrainer une augmentation des écoulements et du risque de crue.

3.2.3.3. Les ressources végétales

L'espace cantonal est constitué de deux grands types de végétation à savoir : une savane arborée au nord, et une savane arbustive clairsemée au sud. A l'intérieur de ces types de végétation, on y rencontre par endroit des formations végétales assez spécifique comme autour des Chutes Gauthiot.

D'après le Système d'Information Géographique (SIG) du PRODALKA, on rencontre sur l'ensemble du territoire de la RFBL les types de végétations suivantes :

- Une savane arborée à arbustive ;
- Une savane arborée à arbustive sur collines ;
- Une savane arbustive à arborée ;
- Une savane herbeuse ;
- Une mosaïque de cultures, de jachère d'âges variables ;
- Une forêt galerie.

3.2.3.3.1. Problématiques liées aux ressources végétales

Les écosystèmes de la zone sont confrontés à différents enjeux de **dégradation** qui se manifestent à travers les phénomènes suivants :

- La **dégradation et l'érosion des terres**, qui constituent une forte menace pour l'agriculture et l'élevage, en entraînant une baisse des rendements et des revenus, et une instabilité de la production. Au niveau national, les superficies dégradées ont été évaluées à 428 000 km^2, soit 33,43% de la superficie totale du pays.
- La **dégradation du couvert végétal**, qui affecte les moyens de subsistance des communautés fortement dépendantes des ressources naturelles avoisinant les villages. Dans le CAPBL, l'ensemble des formations végétales sont affectées, en particulier les galeries forestières, les prairies, la savane herbeuse, et la savane arborée qui a connu la plus forte diminution entre 2015 et 2024, tandis que la superficie dédiée aux cultures a fortement augmenté (Figure 5).

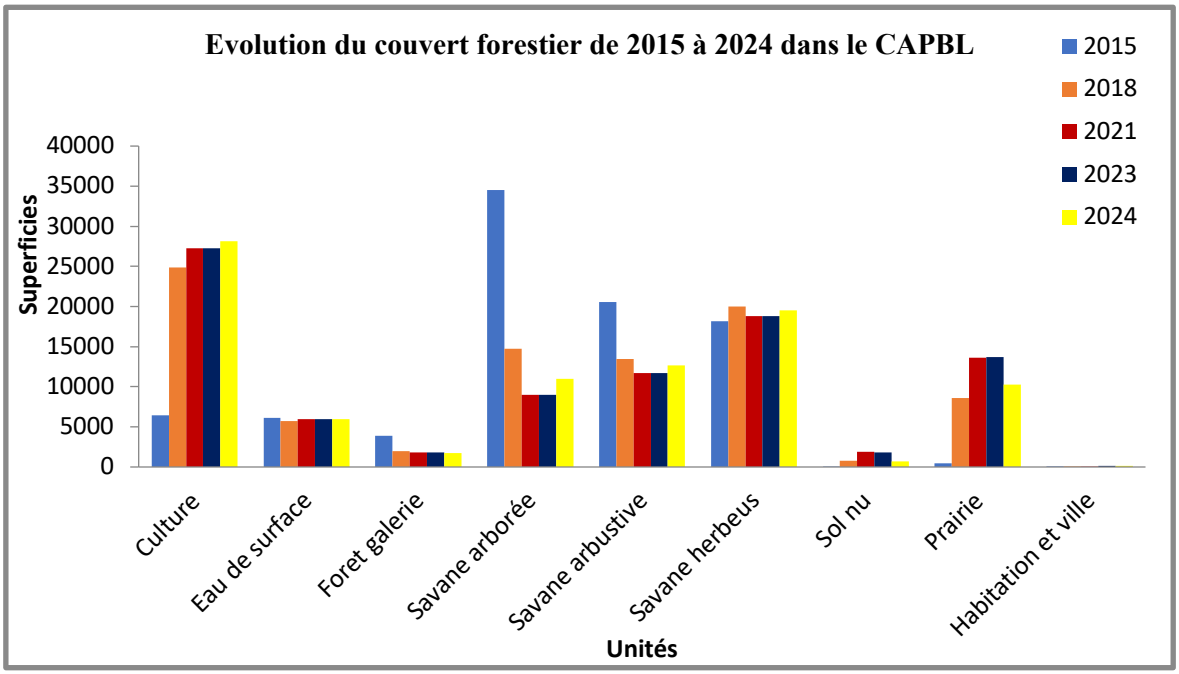


Figure 5 : Évolution du couvert forestier de 2015 à 2024 dans le CAPBL (Source : Noé Tchad, 2024)

Des pratiques humaines telles que l'expansion agricole, le surpâturage, la déforestation, ainsi que l'usage d'intrants chimiques, constituent des facteurs contribuant à la dégradation des ressources végétales.

3.2.3.3.2. Impacts des CC sur les ressources végétales

La hausse des températures de 1,5°C à 2,5°C prévue pour la zone aura de fortes conséquences sur la flore dans les années à venir. Le canton pourrait être affecté par la perte d'habitats due à la dégradation des écosystèmes ; la diminution du couvert végétal. L'augmentation des températures et sécheresses entrainerait une augmentation de la mortalité des arbres et pourrait contribuer aux feux de brousse. Les changements climatiques vont aussi altérer les capacités de floraison et de fructification de la végétation.

3.2.3.4. Les ressources fauniques

3.2.3.4.1. Faune terrestre

Le canton Binder accueille une riche diversité animale sauvage et domestique. Dans la Réserve, les espèces suivantes ont été recensées : Eléphants, Ourébis, des gazelles à front roux, de cob de fassa, de cob de roseau, de cob de Buffon, des phacochères, les buffles dans la partie Sud-Est dans la galerie de Mayo Dallah, chacal, des primates, Autriche, les pintades sauvages, le héron, la grue couronnée, Martin pêcheur, sarcelles, les aigrettes, les piques bœufs, des Hypotragues, des Girafes… Selon les derniers inventaires, le CAPBL abrite 35 espèces de mammifères et 107 espèces d'oiseaux.

Boîte 1 : Espèces fauniques emblématiques en danger dans le CAPBL (Source : Noé, Rapport d'activité CAPBL, 2022)

- *En danger critique d'extinction* : Girafe Kordofan, vautour africain, vautour charognard, vautour de Rüpell, vautour à tête blanche.
- *En danger* : Eléphant de savane, serpentaire, vautour oricou, vautour percnoptère.
- *Vulnérable :* Gazelle à front roux, bucorve d'Abyssinie, hippopotame, lamantin d'Afrique, panthère.

3.2.3.4.2. Faune aquatique

La faune aquatique est très diversifiée, incluant : les tortues marines, les crocodiles et plusieurs espèces de poissons dans Les Chutes Gauthiot. On rencontre également des crocodiles dans les mares au niveau des villages.

3.2.3.4.3. Problématiques liées à la faune

Des pratiques humaines telles que le braconnage porte directement atteinte à la faune notamment les espèces protégées. D'autres pratiques humaines fragilisant les habitats, telles que l'expansion agricole, la déforestation, ainsi que l'usage d'intrants chimiques, contribuent à mettre la faune en danger.

3.2.3.4.4. Impacts des CC sur la faune

Sous l'effet des changements climatiques, tels que les sécheresses et les inondations qui entraînent la dégradation des écosystèmes et la perte des habitats, la faune pourrait être fortement fragilisée.

3.2.4. Les Aires Protégées

Une partie du canton se trouve dans le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL), cogérée par l'ONG NOE, les services de l'Etat et la population représentée par les Instances locales d'Orientation et de Décision (ILOD). Situé dans la partie sud-ouest du Tchad, près de la frontière camerounaise, le CAPBL s'étend sur une superficie de 171 500 ha et se partage en deux zones comprenant : le Parc National de Zah-Soo (PNZS) (81 500 ha), qui constitue la zone de protection intégrale inhabitée, et la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL) (90 000 ha) équivalente à une zone d'écodéveloppement contrôlée où vivent des communautés. Le CAPBL renferme d'innombrables espèces animales et floristiques d'importances touristique.

La RFBL a été créée en 1974, par décret présidentiel (Décret N° 169/PR/1974/EPPC/PNR), afin de réglementer l'accès et l'utilisation des ressources dans le périmètre de la réserve. Il est notamment interdit de créer de nouveaux villages, sans autorisation expresse du préfet du Chef-lieu, et après accord du ministère des Eaux et forêts ; de chasser, poursuivre, capturer, piéger ou tuer toute espèce

animal sauvage, de pratiquer tout ébranchage des arbres ; et de circuler en véhicule à moteur, en dehors des routes et des pistes. Les habitants résidant à l'intérieur de la réserve disposent des droits d'usage suivants : le droit de faire leurs cultures ; de pratiquer l'élevage des animaux domestiques habituels ; de faire pâturer leurs animaux domestiques ; de cueillir et récolter des produits naturels (racines, fruits, miel, etc.) ; ainsi que le bois mort.

Afin de remédier à certaines menaces sur les ressources naturelles et les espèces animales et sauvages (braconnage, pêche illégale ou mauvaises pratiques agricoles), et contribuer au développement socio-économique des communautés, le PNZS a été créé officiellement en 2022 (Loi Nº 003/PCMT/2022). Dans les limites du PNZS, le pâturage, le défrichement, la chasse, l'exploitation agricole, forestière ou minière, la pêche, la cueillette, le dépôt des déchets, les activités polluantes, les feux incontrôlés y sont interdits.

Le CAPBL a été classifié Aire protégée Catégorie II & IV, et la RFBL Site Ramsar (zone humide d'importance internationale), ainsi que Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).



Figure 6 : Carte du CAPBL incluant le canton Binder (source : Noé Tchad)

3.3. Milieu humain et impacts des changements climatiques

3.3.1. Historique du Canton

Selon les sources orales, le canton de Binder aurait été créé au 18ème siècle. Binder porte le nom de son premier occupant qui signifie « MOUNDERGI » en Moundang, c'est-à-dire, « Approche-toi ». Originaire d'Egypte, passant par le Soudan, la RCA, à N'Gaoundéré au Cameroun, ce premier occupant se dirigea vers le Nord de ce Pays et s'installa à Binder. A partir de 1800, le Malien Modibo Bouba, en provenance de Yola vers Mbourao, s'installe également à Binder. C'est ainsi qu'un conflit naît entre Bouba et Moundergi. Appuyé par des grands guerriers musulmans : les Maliens les Yolois (Nigeria) et son frère de Ray du Cameroun arrivent à déloger les guerriers de Moundergi qui se refuges à Binder – Nayeri dans la Sous – Préfecture de Lagon. Les informations orales nous indiquent que Binder fut un grand royaume qui s'étend de Ray – Maroua (Cameroun) et fait la frontière avec Yola au Nigeria Modibo Bouba fut un grand roi et s'installa comme le premier chef de canton pendant 37 ans. A partir du 1er chef de canton Modibo Bouba jusqu'à l'actuel chef Sadou Mohammadou intronisé le 16/04/2019 après la mort de son père, Sa Majesté El hadji MOHAMADOU SALEH ; dix-huit (18) chefs se sont succédé dans le canton Binder.

3.3.2. Démographie

Selon les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2021, la population de Binder est estimée à **111 296 habitants**, comptant **48 087 femmes** et **63 209 hommes** répartis dans 74 villages dont 16 sont dans la commune (voir Annexes C). Les jeunes forment la tranche d'âge la plus importante de la population, comme le confirment les tendances nationales, avec plus de 4 individus sur 5 âgés de moins de 35 ans. Cela constitue un atout important pour le développement du canton. Mais, cette jeunesse est soumise à un exode rural massif pendant la saison sèche, privant ainsi le canton de ses bras valides pendant une bonne période de l'année.

Les Moundangs, les Toupouri, les Foulbé, les Guidar et les Guiziga constituent les principales ethnies du canton. La population vit groupée en clans ou en tribus. L'habitat est de type traditionnel. Les maisons sont construites en matériaux ordinaires.

3.3.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Jusque 2012, le territoire du canton de Binder dépendait administrativement du canton de Léré. Puis, le département de Binder a été créé par l'ordonnance N°027/PR/2012 du 04 Septembre 2012, et Binder en devient le chef-lieu. Le chef de canton réside dans le chef-lieu du canton, à Binder. Sur le plan administratif, il dépend de la sous-préfecture de Binder.

Le chef de canton est assisté par les notables ci-dessous :

Tableau 1 : Principales fonctions et rôles des notables associés au chef de canton Binder

Fonction	Rôle
SARKIFADAL	Chef de protocole du Lamido
WAKILLOU	Premier ministre : responsable de toutes les activités de la chefferie
KAIGAMA	Ministre de la défense : il mobilise la population en cas de conflit
SARKISANOU	En charge de l'élevage et des éleveurs. En charge des modalités d'accès aux pâturages pour les éleveurs étrangers
ALKAALI	Juge et conciliateur en cas de conflit
DJAORO	Chef de quartier
GALDJIMA	Chef de la cavalerie
MODIBO	Grand marabout de la chefferie
TIMALDJO	Coursier du Lamido et en charge des cotisations pour la chefferie auprès de la population
DATALDJO	Coursier du Lamido et en charge des cotisations pour la chefferie
DOGUARI	Gardien du palais
LAWANES	Chefs de village

Les religions pratiquées sont par ordre d'importance : l'Islam, le christianisme et l'animisme.

3.3.4. Système sanitaire et éducatif

3.3.4.1. Système sanitaire

Le système sanitaire du canton est peu développé avec moins d'infrastructures et d'équipements sanitaires. On note également l'insuffisance de personnels de santé qualifiés dans la zone. Sur 74 villages, seulement dix (10) sont couverts par les centres de santé (cf. Tableau 26 en Annexe).

3.3.4.2. Système éducatif

Le système éducatif du canton est très peu développé et les structures éducatives sont peu nombreuses (cf. Tableau 27 en Annexe). Le canton compte 79 écoles primaires, 7 collèges et 4 lycées. On note également l'insuffisance de personnels qualifiés et d'infrastructures adéquates. L'analphabétisme est répandu auprès de la population. Le taux de scolarisation des filles en particulier est faible, du fait de la culture du mariage précoce.

3.3.4.3. Impacts actuels et futurs des CC sur les infrastructures

Les précipitations extrêmes associées aux hautes températures projetées pourraient conduire à la dégradation (inondations, fissurations, crevasses) des routes, pistes et de l'ensemble des infrastructures dans le canton, aggravant encore la problématique d'enclavement et d'isolement des communautés en termes d'accès à l'éducation et aux soins, mais également dans leurs

déplacements et leurs activités économiques (commerce), et par extension le risque d'insécurité alimentaire. Les crues et inondations pourraient également induire des destructions ou des dégradations potentielles des habitations des populations.

3.3.5. Organisations paysannes

Le canton compte plusieurs associations parmi lesquelles l'Union des Associations villageoises d'Agricultures (UAVA), l'Associations des femmes (AF), l'Association des jeunes pour le développement de canton Binder (AJDCB), le Comité de Santé de Binder (COSAB), l'Association des Ressortissants pour le Développement de Binder (ARDB), le Groupement de Reboisement de Binder (GRB), les Associations Villageoises (AV), les Associations des Parents d'Élèves (APE)…

3.3.6. Activités économiques et impacts des changements climatiques

L'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat sont des activités économiques pratiquées par la population du canton. Ces activités sont menées de manière traditionnelle.

En plus de ces activités s'ajoute la transformation des produits locaux tels que : Neem (Azadirachta indica), caicedrat (Khaya senegalensis), Karité (Vitellaria paradoxa), savonnier (Balanites aegyptiaca) … La poterie reste une activité secondaire et est souvent attribuée aux femmes.

On note également l'exploitation poussée de l'or sur plusieurs hectares dans le village Sokoye. Cette activité occupe environ plus de la moitié des habitants du village, malgré son caractère illicite. Cette activité a été observée également dans les villages suivants : Sokoye , Mboursou, Guebaré , Windé-Mboki, Binké 1 et 2, Manawatchi, Pougueré Palagaita, Dougoye et Foudon.

3.3.6.1. Agriculture

3.3.6.1.1. État des lieux

L'agriculture est l'une des activités principales du canton, occupant 80% de la population. Les pratiques utilisées sont les cultures itinérantes sur brûlis qui consistent à déplacer périodiquement les champs cultivés pour retrouver une certaine fertilité naturelle.

Plusieurs cultures sont pratiquées dans le canton à savoir, le sorgho, l'arachide, le sésame, le maïs, le coton et les oignons. Dans le canton, la culture du sésame et des oignons s'impose de plus en plus ces dernières années comme culture de rente aux côtés du coton. Les cultures vivrières pluviales du canton concernent principalement : les céréales (mil blanc et rouge, sorgho rouge et blanc, maïs, riz, le mil pénicilaire), les légumineuses (le haricot ou niébé), les tubercules (le manioc) (Tableau 2). Le sorgho et le maïs font parties des cultures jugées les plus importantes par les populations. Les principales cultures de rente sont le coton, l'oignon, l'arachide et le sésame. Les productions agricoles sont basées essentiellement sur une agriculture manuelle, qui utilise de la main d'œuvre familiale et des outils comme la houe, la daba, la binette et le coupe-coupe.

Tableau 2 : Données sur les rendements des campagnes agricoles entre 2020 et 2025 (par ha)

Cultures	Campagne agricole				
	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Coton	713,5	692	800	635	
Sorgho	1125	1167	1200	1010	1270
Pénicillaire	397,5	417	450	330	330
Mais	1305	967	1050	1090	1160
Riz	816,6	917	1100	1200	1100
Arachide	1163	817	950	905	890
Sesame	462,5	430	350	365	415
Niébé	400	367	300	305	328
Manioc	3433	3450	3000	3050	3060
Pois de terre	452,5	417	400	390	425
Bérébéré			780	800	-

Tableau 3 : Données sur emblavures en hectare de 2020-2025

Cultures	Campagnes agricoles				
	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Coton	5220	6326	6666	6540	4646
Sorgho	10030	12920	13316	13242	15975
Pénicillaire	653	374	516,7	1441	1593
Mais	4712	4683	4507	4068	8033
Riz	207	565	644	313	2085
Arachide	2734	3808	4375	7724	7355
Sesame	2790	2770	3651	3375	5006
Niébé	3100	3080	3183	2989	3907
Manioc	85	77,5	93	60	190
Pois de terre	145	77	93	96	276
Taro	6	7,5	12	4	38
Patate	213	225	278	284	370
Soja	76	82	95	106	148
Bérébéré			180	232	203

3.3.6.1.2. Problématiques liées au secteur agricole

Le secteur agricole du canton est confronté à diverses problématiques[5], listées ci-dessous :

- La diminution des rendements agricoles, due à la fois aux mauvaises pratiques agricoles et aux changements climatiques (sécheresse, inondations, changements du régime des précipitations…).
- Le déclin de la fertilité des terres, attribué majoritairement à des causes anthropiques d'après l'enquête agricole menée auprès des populations en 2024. 40% des interrogés ont attribué le déclin de la fertilité des terres à l'utilisation de produits chimiques (herbicides et pesticides), 24% aux mauvaises pratiques agricoles, 10% destruction du couvert végétal (y compris

[5] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

ruissellement), quand seulement 12% évoquent le climat (manque de pluie, réchauffement des sols, vents violents).

- L'usage d'intrants chimiques s'est répandu à l'ensemble des cultures agricoles à toutes les étapes du processus agricole (préparation, semis), afin de faire face à cette baisse de fertilité des sols, et avec pour objectif d'augmenter les rendements. En provenance des pays voisins tels que le Cameroun ou le Niger, la composition chimique de ces intrants et de leurs effets potentiels sur l'environnement et la santé des communautés et des écosystèmes reste encore faiblement documentée, les sachets n'étant pour la plupart pas homologués de source sûre.
- La difficulté d'accès à l'eau pour cultiver en saison sèche, due au nombre limité de points d'eau (puits, forages), à l'ensablement des mayos, et au tarissement des points d'eau existants en particulier vers la fin de la saison sèche.
- L'exode rural des jeunes pendant la saison sèche, ce qui affecte la main d'œuvre disponible pour les activités économiques pendant cette période.
- Il est observé une insuffisance de matériel agricole du fait de moyens financiers limités et du manque d'appui extérieur.
- Des capacités limitées en matière de gestion organisationnelle et financière des groupements et aux pratiques agricoles durables.
- Les limitations de stockage, de transformation et de transport des récoltes freinent le commerce à petite échelle.
- La destruction des champs par la faune, générant des Conflits Homme-Faune (CHF).
- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs, du fait du manque d'espaces cultivables, du surpâturage ou encore des CHF. La croissance démographique constitue un facteur de fond qui accroit la pression sur le foncier et donc sur le risque de conflits.

3.3.6.1.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques

En plus de ces problématiques, les activités agricoles du canton Binder sont fortement affectées par les impacts des changements climatiques, et le seront encore davantage dans le futur.

Impacts actuels des changements climatiques

Les principaux aléas identifiés dans la zone d'étude que sont les inondations, les épisodes de sécheresse ou de pauses sèches qui engendrent des pertes de récoltes, des baisses de rendement, une perturbation du calendrier agricole et des changements de cultures, rendant les populations plus vulnérables au risque d'insécurité alimentaire.

En effet, les épisodes de pluies intenses (comme en 2018 ou 2022) ont engendré des inondations des champs avec des pertes de récoltes pour les cultures vivrières sur l'ensemble des cantons du CAPBL. Les épisodes de sécheresse au cours de la saison agricole engendrent également des pertes de récolte importantes, avec des plants qui sèchent sur pieds comme cela a été le cas en 2021. L'application d'engrais (minéraux ou organiques) ou de d'intrants chimiques avant ou pendant une pause sèche peut également renforcer l'effet négatif sur l'assèchement des plants. Dans une moindre mesure, les vents violents occasionnent également des dégâts dans les cultures, pliant ou brisant les plants.

Certaines cultures pluviales comme le mil ou le sésame ont besoin d'être cultivées sur le temps long et sont très sensibles au manque de pluie. Le tarissement précoce des cours d'eau ou des retenues

d'eau dans les bas-fonds, accéléré par l'augmentation des températures et les épisodes de sécheresses, conduit à une diminution de la fertilité des sols et du couvert végétal, ainsi que des productions agricoles (ELLESadAPt, Étude hydrologique, Juillet 2024). Toutefois, pour ce qui concerne la baisse de rendement, il reste difficile de déterminer exactement à quoi cela est dû, est-ce que ce sont les pratiques agricoles ou l'impact des changements climatiques récents. En effet, la baisse de rendement est aussi provoquée par la baisse de fertilité des sols, elle-même provoquée par des pratiques culturales non durables : utilisation d'intrants chimiques incontrôlée, et mauvaise gestion de la régénération des sols (la pratique de la jachère n'existe presque plus par exemple).

Impacts futurs des changements climatiques / Évolution future des principales cultures

Pour le secteur agricole, l'augmentation des températures continuera à faire diminuer les rendements agricoles et les cultures pratiquées dans le canton. Les cultures les moins impactées restent le sorgho, le mil le sésame et le niébé avec des pertes de rendement allant jusqu'à 15% selon les scénarios. En revanche, le maïs subirait des pertes extrêmes (entre 17% et 67%) voire ne serait plus cultivable sur certaines terres. En conséquence, la sécurité alimentaire pourrait fortement se dégrader. Des solutions existent pour réduire les pertes de rendements dues aux changements climatiques, comme par exemple les bonnes pratiques de restauration de la fertilité des sols et l'agroécologie. Par ailleurs, le renforcement des infrastructures de stockage et d'accès au marché pour les populations du canton pourrait permettre une meilleure résilience des producteurs.

3.3.6.2. Élevage

3.3.6.2.1. État des lieux

Après l'agriculture, l'élevage constitue l'activité et la source de revenus parmi les plus importantes pour les femmes et hommes dans le canton de Binder (voir les données détaillées sur l'élevage en Annexes F). L'élevage pratiqué est basé sur les bovins, les petits ruminants et les volailles. On peut citer entre autres les bœufs, les chèvres, les moutons les poulets, les canards, etc. Généralement, les femmes s'occupent de l'élevage de petits ruminants (volailles, cochons) tandis que les hommes ont la charge du gros bétail (bœufs).

3.3.6.2.2. Problématiques liées à l'élevage

Le secteur de l'élevage du canton est confronté à diverses problématiques, listées ci-dessous :

- Les difficultés d'accès à l'eau pour les communautés et pour abreuver le bétail, liées à la fois à la rareté des points d'eau et aux changements climatiques (sécheresses).
- L'insuffisance d'espaces de pâturage pour le petit et gros bétail, due à la présence de transhumants venus des pays voisins (Cameroun, Nigéria) et à l'avancement de la date de début de la transhumance vers le sud (de mai à octobre). Cette insuffisance d'espaces de pâturages affecte la santé des animaux qui sont de plus en plus fragilisés par la malnutrition. Dans la partie du canton Binder couverte par le CAPBL, l'insuffisance de ressources pour alimenter le bétail pousse les bouviers à élaguer ou couper des arbres pour pouvoir nourrir le bétail, renforçant le phénomène de déforestation.
- Des maladies (la toux ou la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB)…) affectent fréquemment le bétail, notamment la volaille, les chèvres et les bœufs. Elles proviennent de la mauvaise qualité de l'eau, du manque de ressources alimentaires de qualité, de la contamination des animaux entre eux, ainsi que des limitations de l'accès aux soins pour le bétail.
- Les vols de bétail, qui impactent négativement l'économie du canton ;

- L'élevage extensif ;
- L'analphabétisme des éleveurs et bouviers ;
- La divagation du bétail dans le parc ;
- Le manque de capacités pour identifier les éleveurs étrangers.

Ces problématiques affectent la qualité de vie du bétail, et également leur valeur sur les marchés qui risque d'être diminuée. Par ailleurs, cela affecte les revenus des femmes et leur capacité à subvenir aux besoins du foyer pour l'achat des vêtements, ou pour assurer l'éducation et la santé des enfants.

3.3.6.2.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques

En plus de ces problématiques, les activités d'élevage du canton Binder sont fortement affectées par les impacts des changements climatiques, et le seront encore davantage dans le futur.

Impacts actuels des CC

Au niveau du canton, les épisodes de sécheresse ou d'inondation engendrent un manque de pâturage et de fourrage pour les animaux et des problématiques de malnutrition du bétail. Il arrive que les petits ruminants soient emportés lors d'épisodes de pluie intense.

Plus généralement, des problèmes d'épidémie récurrents sont observés à la fois en saison sèche et en saison des pluies (maladies hydriques liées à des champignons, bactéries ou parasite dans la zone des lacs). Également, le manque de pâturage pousse les éleveurs à couper les branches des arbres renforçant la déforestation.

Impacts futurs des changements climatiques / Évolution future des principales cultures

A l'avenir, le secteur de l'élevage risque d'être davantage affecté par des difficultés d'accès à des points d'eau et à des espaces de pâturages, qui seraient amenés à être de plus en plus dégradés du fait de la pression foncière et des sècheresses plus régulières. Mettre en place un système de gouvernance locale engageant les différents acteurs, permettrait de mieux préserver, délimiter, réglementer l'accessibilité et de restaurer les zones de pâturages, indispensables pour garantir la santé animale et réduire les conflits agro-pastoraux.

3.3.6.3. Le commerce

3.3.6.3.1. État des lieux et problématiques

Le commerce dans le canton est peu développé à cause de mauvais état des pistes. Le petit commerce est pratiqué par quelques rares habitants. L'impraticabilité des pistes pendant la saison de pluies, l'insuffisance de marchés hebdomadaires et le faible pouvoir d'achat des populations rendent difficiles le développement de cette activité, alors que le canton est parmi les premiers producteurs d'oignon, qui constitue une source importante pour l'économie du canton.

3.3.6.3.2. Impacts actuels et futurs des CC

Les CC ont un fort impact sur les activités de commerce, et par extension, sur la sécurité alimentaire. Les précipitations extrêmes associées aux hautes températures pourraient conduire à la dégradation (inondations, fissurations, crevasses) des routes, pistes et de l'ensemble des infrastructures dans le canton, aggravant encore la problématique d'enclavement et d'isolement des communautés,

3.3.6.4. L'artisanat : État des lieux et problématiques

L'artisanat est une activité de second rang, très peu pratiquée par la population. Elle est basée sur le travail de la forge, de la poterie, du tissage Godon. La pratique traditionnelle de cette activité empêche les artisans de faire développer ce secteur économique. Le canton Binder autrefois connu pour son artisanat, produisait des couvertures, des tissus teintés servant à confectionner des habits, des sacs à main à partir de l'Art Godon. Désormais, toutes ces activités ont disparu dans le canton.

3.3.7. La place des femmes

3.3.7.1. État des lieux

Les femmes jouent un rôle important dans les actions de gestion des ressources naturelles et de développement socio-économique local. Elles sont les principales utilisatrices des ressources naturelles et également les plus concernées lorsqu'elles viennent à manquer. Les femmes sont traditionnellement actives tant au niveau de la préparation des champs, de la plantation, de la récolte que de la transformation et commercialisation des produits agricoles sur les marchés locaux et hebdomadaires.

3.3.7.2. Problématiques

Cependant, malgré leur poids dans le système socio-économique local et en faveur de la sécurité alimentaire des ménages, les femmes rurales tchadiennes sont confrontées aux inégalités de genre et à des rapports sociaux caractérisés par la domination des hommes sur les femmes. Les femmes font face à des obstacles pour accéder aux mêmes ressources et moyens de production que les hommes : ainsi, la majorité des femmes (77%) n'ont pas accès et ne possèdent pas de propriétés foncières, qui sont pourtant la ressource capitale pour la production agricole[6].

Les femmes dans le canton Binder vivent avec certaines traditions qui ne permettent pas leur autonomisation économique et sociale. Environ 67% des femmes sont concernées par le mariage précoce et mariées avant d'atteindre leurs 18 ans (Banque Mondiale, 2021). Par ailleurs, les femmes sont peu représentées dans les sphères de prise de décision à l'échelle nationale comme à l'échelle des villages ou des cantons. Dans la localité de Binder, dont les Foulbé constituent la majorité ethnique, les femmes sont davantage mobilisées sur les tâches domestiques pour entretenir le foyer et s'occuper de l'éducation des enfants, alors que dans les cantons voisins de Binder, les femmes sont plus actives dans le secteur agricole[7].

3.3.7.3. Impacts actuels et futurs des CC

En Afrique centrale, les changements climatiques n'affectent pas les femmes et les hommes de la même façon. Au Tchad, les femmes, les enfants et les personnes âgées ont été identifiés comme étant les groupes sociaux les plus à risque selon le PANA (République du Tchad, 2010) et la CDN (République du Tchad, 2015). Les accès différenciés aux ressources naturelles, au foncier, aux services financiers, aux prises de décision à l'échelon du ménage ou communautaire et rôles socio-culturels traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes, sont des facteurs explicatifs de ces différents niveaux de résilience.

Dans le canton, les femmes sont plus touchées par les changements climatiques lors d'activités de

[6] Étude Genre de la Réserve de Faune de Binder-Léré, Avril 2021.
[7] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

ramassage de bois mort par exemple[8], car la dégradation du couvert végétal et les sécheresses ont allongé la distance à parcourir pour pouvoir assembler les fagots. Les impacts sur les femmes dans le canton, sont d'autant plus grands, qu'elles sont activement impliquées à la fois dans les activités agricoles et les activités domestiques impliquant la prise en charge de la santé des membres du foyer et l'éducation des enfants. Le temps additionnel passé pour aller chercher les fagots, a ainsi des implications sur le temps restant pour les autres activités agricoles ou domestiques.

[8] Ibid.

4. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON

Cette section portant sur le diagnostic participatif du canton Binder présente en premier lieu l'évaluation de la mise en œuvre du PDL précédent, et le niveau de réalisation des projets dans les différents domaines d'intervention.

En second lieu, cette section fait l'état des lieux des problèmes majeurs du canton, qui affectent l'environnement, la qualité et les conditions de vie des communautés. Pour chaque problématique, plusieurs causes ont été identifiées, ainsi que plusieurs conséquences. Ce diagnostic permet ainsi de mieux comprendre les enjeux du canton, et constitue le préalable pour orienter les leviers d'action pour faire face à ces problématiques (cf. section 5).

4.1. Évaluation du niveau d'exécution de l'ancien PDL de Binder (2019-2022)

Sur l'ensemble des projets inscrit dans le PDL de 2021-2025 répartis dans les différents domaines soit **90** projets inscrits, seulement **26** ont été réalisés avec un taux global de réalisation de **28,88%.**

Tableau 4 : Liste des projets réalisés ou non-réalisés, par secteur

Domaine d'intervention	Projets inscrits	Projets réalisés	Projets non réalisés	Taux de réalisation
Gestion des ressources naturelles	16	06	10	28,88%
Agri-Elevage-Pêche	09	03	06	44%
Affaires sociales et genre	10	05	05	50%
Santé-eau potable et Assainissement	14	07	07	50%
Education-Culture-Jeunesse et Sport	16	03	13	18,75%
Economie	21	01	20	4,7%
Gouvernance-Paix et sécurité	04	02	02	50%
Total	**90**	**26**	**64**	**28,88%**

Plusieurs facteurs freinent la mise en œuvre des projets parmi lesquels :

- La mauvaise gestion des fonds destinés à la réalisation des projets
- La faible organisation au niveau des villages
- Le manque de mécanisme de suivi des projets dans les villages
- L'insuffisances des partenaires d'appui et de financement
- Le manque de communication entre les autorités, le CCD et les villages.

4.2. Révision des domaines d'intervention

La nouvelle approche de révision des PDL permettant l'intégration des dimensions changements climatiques et de la sensibilité au genre a impliqué la refonte des domaines d'intervention habituels des PDL (Tableau 5). Cette refonte a été guidée par les éléments suivants :

- Les réflexions sur la structuration et la façon dont les priorités locales traduites en projets et activités dans le PDL devraient être organisées avec une certaine cohérence dans les différents domaines ;
- La proposition d'un nouveau domaine spécifique intégrant les catastrophes naturelles et les conséquences à liées aux changements climatiques.

La refonte des domaines a été validée par les membres du CCD et des CT comme suit :

- Le Domaine 1 de la Gouvernance Locale et de la Cohésion Sociale vise l'application et la diffusion des lois et des règlements dans le canton, le respect vis-à-vis des autorités, et la cohabitation pacifique entre les communautés.
- Le Domaine 2 de Gestion Durable des Ressources naturelles a pour objectif la préservation des écosystèmes tout en garantissant une utilisation durable et équitable par les communautés, notamment via l'adoption de pratiques durables et la valorisation des ressources naturelles.
- Le Domaine 3 de Développement Economique Local regroupe tous les projets des secteurs économiques primaires (agriculture, élevage et économie) et promeut des pratiques durables, prospères, résilientes aux changements climatiques et sensibles au genre.
- Les projets du Domaine 4 de Services Sociaux de base Résilients et Sensible au Genre contribuent à répondre aux besoins essentiels des communautés du canton de façon inclusive et équitable afin de renforcer leur santé et bien-être.
- Le Domaine 5 de Gestion des Risques Climatiques et des Catastrophes Naturelles englobe les projets visant à prévenir et gérer efficacement les impacts des changements climatiques tout en renforçant les capacités des acteurs locaux à faire face aux aléas climatiques.

Tableau 5 : Domaines d'intervention refondés

Proposition de domaines d'intervention refondés	Domaines d'intervention habituels des PDL
Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale	Domaine 7: Gouvernance - Sécurité - Paix
Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles	Domaine 2 : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et Tourisme
Domaine 3 : Développement économique local	Domaine 1 : Agriculture, Elevage, Pêche + Domaine 3 : Economie (commerce - crédit épargne - pistes rurales - artisanat - transport - industrie…) + tourisme
Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre	Domaine 4 : Santé - Eau potable - Assainissement + Domaine 5 : Education - Culture – Jeunesse - Sport Domaine 6 : Affaires sociales et genre
Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	

4.3. Problématiques du canton, causes et conséquences

Dans le cadre de cette révision, les éléments du diagnostic participatif du précédent PDL ont servi de base à la synthèse ci-dessous qui reprend :

- L'analyse des problèmes majeurs qui freinent le développement du canton pour chacun des 5 domaines d'intervention du PDL ;
- L'identification des causes et conséquences de chaque problème majeur ;

Les problématiques liées aux CC et au genre sont intégrées en transversal.

4.3.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

La gouvernance locale dans le canton de Binder, est confrontée à des faiblesses principalement dues à un manque de ressources humaines et d'informations relatives à une bonne gouvernance et gestion des biens communs. Du côté des communautés, le non-respect des lois traditionnelles, les vols et la faible application des lois contreviennent à un climat de paix et de sécurité. Plusieurs villages dans le canton sont confrontés à des conflits fonciers liés au non-respect des limites des champs des villages, ou encore à des phénomènes d'enlèvements d'enfants, de vol de bétails, etc. Pour y remédier et favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources, il est nécessaire de renforcer la gouvernance locale de façon inclusive et participative.

Tableau 6 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gouvernance locale et cohésion sociale

Problème majeur	Causes	Conséquences
Faiblesse de la gouvernance locale	- Manque de ressources humaines qualifiées - Méconnaissance ou mauvaise interprétation des lois - Non-respect des lois et des autorités traditionnelles - Faible application des lois et réglementation	- Climat d'insécurité (enlèvement, braquage...) - Vols de bétail - Conflits fonciers - Non-respect des limites des champs des villages

4.3.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles

Le canton dispose d'importantes ressources naturelles, qui sont cependant en pleine dégradation, d'une part à cause des impacts des changements climatiques, et d'autre part à cause des pressions anthropiques. L'ensemble des écosystèmes floristiques et fauniques sont affectés par la hausse des températures, les variations des pluies, ainsi que les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations. Les causes de la vulnérabilité du secteur se trouvent dans la variabilité climatique, mais aussi dans les pressions humaines qui s'exercent sur les ressources : les écosystèmes sont menacés par le déboisement, la pression foncière, les feux de brousse ou encore l'utilisation de produits chimiques pour l'agriculture. Le braconnage met en danger la faune et en particulier les espèces menacées de disparition.

Tableau 7 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gestion durable des ressources naturelles

Problème majeur	Causes	Conséquences
Dégradation des écosystèmes floristiques et fauniques	- Feux de brousse - Braconnage - Déforestation - Utilisation d'intrants chimiques pour l'agriculture - Utilisation de produits chimiques dans les cours d'eau - Surpêche	- Dégradation des sols/renforcement de l'érosion - Disparition de certaines espèces fauniques - Dégradation des forêts communautaires - Pollution des cours d'eau

4.3.3. Domaine 3 : Développement économique local

Le développement économique local du canton est structuré en 3 sous-secteurs : l'agriculture, l'élevage et l'économie, qui font face à une forte vulnérabilité et plusieurs défis socio-économiques et environnementaux. La vulnérabilité du secteur agricole résulte de mauvaises pratiques agricoles (usage d'intrants chimiques notamment), de la faible organisation des agriculteurs, de l'expansion agricole, du surpâturage ou encore du CHF. Par ailleurs, la pratique d'une agriculture pluviale et de subsistance, dans un contexte de difficultés d'accès à l'eau, contribue à cette forte vulnérabilité qui affecte à la fois les écosystèmes (déforestation, dégradation des sols) et les communautés (conflits agriculteurs-éleveurs, baisse de rendements agricoles).

La vulnérabilité du secteur de l'élevage est issue de difficultés de gestion (espaces de pâturage insuffisants, expansion agricole, insuffisance de couloirs de passage de bétail), techniques et financiers (faible capacité vétérinaire, faible organisation des producteurs, insuffisance des matériels et outils adéquats). Cette vulnérabilité affaiblit les écosystèmes (déforestation, dégradation des sols), le bétail (maladies et mortalité du bétail), et les communautés (conflits agriculteurs-éleveurs, baisse de rendements agricoles).

En matière d'économie, le problème principal est celui de l'expansion du commerce au niveau du canton, contraint par plusieurs difficultés : l'enclavement, la dégradation des pistes, l'insuffisance de magasins de stockage et du développement des activités génératrices de revenus (AGR), l'impact d'aléas climatiques tels que les inondations, etc.

Tableau 8 : Problème central, causes et conséquences liées au développement économique local (agriculture, élevage et économie)

Problème majeur	Causes	Conséquences
Agriculture		
Vulnérabilité du secteur agricole	- Faible organisation des agriculteurs - Variabilité climatique - Mauvaises pratiques agricoles : Usage d'intrants chimiques, faible amendement des sols, baisse de la jachère, etc. - Surpâturage - Expansion agricole - CHF - Agriculture pluviale de subsistance techniquement faible et peu diversifiée - Faible accès à l'eau	- Déforestation, dégradation des écosystèmes - Conflits agriculteurs-éleveurs - Baisse de rendements agricoles - Dégradation des sols
Elevage		
Vulnérabilité du secteur de l'élevage	- Couloirs de transhumance insuffisants - Variabilité climatique - Faible capacité vétérinaire - Espaces de pâturage insuffisants - Organisation limitée des producteurs - Mauvaise qualité de l'eau et difficultés d'accès à l'eau	- Déforestation, dégradation des écosystèmes - Conflits agriculteurs-éleveurs - Mortalité du bétail et prolifération de maladies - Dégradation des sols - Maladies du bétail
Economie		
Défis d'expansion du commerce	- Enclavement - Impact des aléas climatiques - Mauvais état des routes et des moyens de transport - Insuffisance de magasins de stockage - Développement insuffisant d'AGR	- Insécurité alimentaire - Périssement de denrées alimentaires et pertes économiques - Insuffisance de ventes

4.3.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre

Dans le canton de Binder, les services sociaux de base sont confrontés à de multiples difficultés. Dans un contexte de CC, la vulnérabilité des femmes et des jeunes serait amenée à s'intensifier, ces catégories de la population étant les plus durement affectées par les impacts des CC.

En matière d'éducation, de culture et de sport, le faible niveau d'instruction, en particulier des jeunes filles, prédomine. Il trouve ses causes dans l'enclavement du canton, l'insuffisance d'infrastructures scolaires, culturelles et sportives et de personnel qualifié associé. Les répercussions portent atteinte aux liens sociaux, à travers l'augmentation de la délinquance juvénile et la perte de traditions.

Concernant les affaires sociales et le genre dans le canton, le problème principal s'articule autour de la faiblesse des mécanismes de protection sociale, d'équite sociale et de cohésion familiale. Elle

est alimentée par des inégalités persistantes entre hommes et femmes, le poids des normes socioéconomiques et culturelles, la sous-représentation des femmes dans la gouvernance locale, la vulnérabilité accrue des personnes marginalisées (personnes handicapées, orphelins, personnes âgées…). Ces problématiques portent atteinte à l'autonomisation économique des femmes et entraînent des violences basées sur le genre et des conflits familiaux.

Enfin, le système sanitaire et d'assainissement reste défectueux dans ce canton dans lequel l'état de santé humaine est dégradé. Les causes de ces problématiques résident notamment dans l'enclavement et le mauvais état des routes et des moyens de transport, le manque de personnel qualifié et de moyens techniques, l'insuffisance de centres de santé, la mauvaise gestion des déchets et des eaux usées, le faible accès à l'eau potable (insuffisance des forages et des puits). Ces problématiques résultent en une mortalité infantile élevée, une augmentation du taux de mortalité et une persistance de maladies infectieuses. Par ailleurs, dans un contexte de changements climatiques, le risque de propagation de maladies est amené à être plus élevé lors des inondations qui engendrent la stagnation de l'eau (risque de paludisme, etc.).

Tableau 9 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs Services sociaux de base

Problème majeur	Causes	Conséquences
Education, culture, jeunesse et sport		
Faible niveau d'instruction, en particulier des filles	- Enclavement - Impact des aléas climatiques - Insuffisance de personnel qualifié - Insuffisance de scolarisation, en particulier des filles - Insuffisance d'infrastructures culturelles, scolaires et sportives	- Délinquance juvénile - Insuffisance de lien social - Perte des traditions
Affaires sociales et genre		
Faiblesse des mécanismes de protection, d'équité sociale et de cohésion familiale	- Niveau d'instruction bas sur l'égalité de genre - Traditions et religions - Mariage précoce des filles - Insuffisance de scolarisation des filles	- Faible autonomie économique des femmes - Conflits familiaux - Violences basées sur le genre
Santé, eau potable, assainissement		
Problématiques sanitaires et dégradation de l'état de santé humaine	- Enclavement - Impact des aléas climatiques - Mauvais état des routes et des moyens de transport - Manque de personnel qualifié et de moyens techniques - Mauvaise gestion des déchets et eaux usées - Faible accès à l'eau potable (insuffisance des forages et des puits)	- Mortalité infantile élevée - Augmentation du taux de mortalité - Persistance de maladies infectieuses

4.3.5. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

La gestion des risques climatiques constitue un enjeu majeur pour le canton qui est fortement affecté par les changements climatiques. L'augmentation des températures, l'irrégularité des précipitations et les événements climatiques extrêmes ont un fort impact sur l'ensemble des activités au vu des mécanismes de gestion des risques climatiques limités, de la faible disponibilité et du faible accès à l'information sur les risques climatiques, de la faible sensibilisation des populations à ces risques. En conséquence, le territoire subit la perte de récoltes et de revenus économiques, la perte de bétail, la disparition d'espèces, la destruction d'infrastructures, etc.

Tableau 10 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs dans le domaine de gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

Problème majeur	Causes	Conséquences
Augmentation de l'impact des événements extrêmes	- Mécanismes de gestion des risques climatiques limité - Faible disponibilité et accès à l'information sur les risques climatiques - Faible sensibilisation des populations aux risques climatiques	- Perte de récoltes et de revenus économiques - Perte de bétail - Disparition d'espèces - Destruction d'infrastructures

5. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON BINDER

Cette section centrale du PDL présente la vision du canton Binder, les orientations stratégiques ainsi que le plan d'action du canton détaillé par domaine d'intervention.

5.1. Vision du canton Binder

La formulation de la vision du canton Binder s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Ouest qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Binder se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

« D'ici 2035, le canton de Binder est un territoire où les populations ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, optent pour des systèmes de résilience et d'adaptation aux changements climatiques à travers une économie prospère avec des filières agro-pastorales durables qui contribuent à la sécurité alimentaire et une implication de toutes les couches dans la gestion des affaires publiques ».

5.2. Orientations stratégiques et plan d'action du PDL de Binder

Le plan d'action spécifique à chaque domaine d'intervention vise à proposer des réponses concrètes et adaptées aux problèmes majeurs identifiés dans la section Diagnostic (section 4), en alignement avec la vision du canton (section 5.1).

Chaque domaine d'intervention est structuré autour d'un axe stratégique[9], décliné en plusieurs objectifs. Pour atteindre les objectifs, le plan détaille les actions à mener, ainsi que les activités à réaliser sous chaque action. Pour chaque activité, les responsabilités techniques, financières, l'implication des communautés et la coordination des partenaires y sont précisés, ainsi que les coûts estimatifs et la temporalité[10].

Ce plan d'action a été réalisé selon une approche participative et inclusive des acteurs du canton, lors d'atelier/ formation réalisé avec les CCD et les CT, afin de formuler des solutions adaptées aux spécificités du canton. Pour chaque domaine, les orientations et actions proposées prennent en compte la vulnérabilité climatique et l'intégration du genre.

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines s'élève à **1 069 450 000 FrCFA**.
La répartition par domaine est présentée dans le tableau ci-dessous (Tableau 11).

[9] L'axe stratégique répond au problème majeur identifié pour chaque domaine et les objectifs répondent aux causes (voir section 4).
[10] Pour plus d'informations, se référer au guide méthodologique Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.

Tableau 11 : Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	132 000 000 FrCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	77 000 000 FrCFA
Domaine 3	Agriculture	97 000 000 FrCFA
	Elevage	103 000 000 FrCFA
	Economie	282 200 000 FrCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	108 000 000 FrCFA
	Affaires sociales et genre	20 000 000 FrCFA
	Santé, eau potable et assainissement	98 000 000 FrCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	152 250 000 FrCFA
Total		1 069 450 000

5.2.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

La gouvernance locale, inclusive et participative, constitue un levier afin de favoriser la cohésion sociale, l'utilisation et la gestion équitable des ressources dans le canton. Pour ce faire, le canton a fixé 4 objectifs : i) Améliorer la connaissance et le respect des lois en vigueur ; ii) Instaurer des mécanismes de gestion des conflits Homme- Faune ; iii) Favoriser le respect des autorités traditionnelles et promouvoir la culture traditionnelle ; iv) Renforcer les capacités des organes locaux de gouvernance ; v) Renforcer la prévention et la gestion pacifique des conflits intercommunautaires.

Tableau 12 : Plan d'action du domaine 1 - Gouvernance locale et cohésion sociale

Domaine d'intervention : Gouvernance locale et cohésion sociale											
Axe stratégique : Renforcer la gouvernance locale inclusive et participative pour favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources											
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (techniques et financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en FrCFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**
							2026	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Améliorer la connaissance et le respect des lois en vigueur	1.1 Mettre en place un plan de communication sur les lois en vigueur et les droits de la population	1.1.1 Sensibiliser les autorités traditionnelles sur l'importance de l'accès des femmes à des terres	CCD, ILOD	GIZ, Union Européenne (UE), HD, ACRA, PNZS	Echelle cantonale (sous-préfecture)	6 000 000	X	X			X
		1.1.2 Sensibiliser les populations à la connaissance et à la bonne interprétation des lois (loi constitutionnelle, etc.)			Echelle cantonale	5 000 000		X	X		
	1.2 Mettre en place un plan de renforcement des capacités de la population sur les droits fonciers	1.2.1 Former les autorités traditionnelles sur les droits fonciers (lié à l'exploitation minière, etc.)			Echelle cantonale (sous-préfecture)	10 000 000	X	X			X
		1.2.2. Élaborer les chartes et les plans de gestion de ressources (terres)			Echelle cantonale	5 000 000			X		
	1.3 Renforcer l'application des lois en vigueur	1.3.1 Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes et aux enfants	Organisations des femmes, CCD	SWEED+, CELIAF[11], UNFPA	Echelle cantonale	2 000 000	X				X
		1.3.2 Sensibiliser la population sur les droits et devoirs d'un citoyen, etc.	CCD			2 000 000		X			
2. Assurer la gestion des conflits Homme- Faune	2.1 Développer un mécanisme de prévention et de gestion du conflit homme-faune (CHF) avec l'ensemble des acteurs du canton	2.1.1. Mettre en place et renforcer la cellule de prévention et de gestion du CHF (Comité Local d'Alerte et de Prévention "CLAP")	CCD, ILOD	PNZS, HD, UE, Etat	Binder, Mourfou, Mambaroua, Djamboutou, Koursoumbal, Balinka, Mayo-Ladé, Mayelngam, Ligam-Binder, Mboursou, Ligam, Mbrao,	1 000 000	X	X			
		2.1.2 Cartographier les zones à risque de menaces des éléphants et les diffuser au niveau local				3 000 000		X	X	X	
	2.2 Renforcer l'implication des autorités locales dans la gestion des CHF	2.2.1 Former les autorités locales (Chefs de villages, CLAP) des zones cartographiées sur la gestion des conflit hommes faunes				2 000 000	X		X		

[11] Acronyme : Cellule de liaison et d'information des associations féminines (CELIAF).

					Madougolé, ligam-Mbrao et Winde-mboki						
3. Favoriser le respect des autorités traditionnelles et promouvoir la culture traditionnelle	3.1 Encourager les pratiques traditionnelles et culturelles	3.1.1 Organiser les forums traditionnels, d'art et des cultures	CCD, Autorités traditionnelles	PNZS, GIZ, UNESCO	Echelle cantonale	10 000 000			X		X
		3.1.2 Organiser les semaines culturelles et les foires (expositions)			Dans chaque sous-préfecture	4 000 000		X		X	
	3.2 Valoriser les savoirs traditionnels	3.2.1 Recenser et organiser les tradipraticiens/gardiens et conservateurs de la tradition			Dans chaque sous-préfecture	1 000 000	X			X	
4. Renforcer les capacités des organes locaux de gouvernance	4.1 Améliorer les conditions de travail des organes locaux de gouvernance (ILOD et CCD)	4.1.1. Construire et équiper les bureaux des CCD et des ILOD	CCD, ILOD	PIDACC/BN[12], GIZ, PNZS	Mambaroua	30 000 000		X	X		
		4.1.2 Construire et équiper des salles de rencontre (capacité de 250 personnes)			Binder	35 000 000				X	
		4.1.3 Appuyer le fonctionnement du CCD et de l'ILOD	CCD et ILOD	RECONNECT, AV	Echelle cantonale	3 000 000	X	X			
	4.2 Elaborer un plan de renforcement des capacités des organes locaux de gouvernance	4.2.1 Former les membres de CCD et de l'ILOD en technique de mobilisation de fonds, recherche de financement, de négociation, etc.			Mambaroua	1 500 000	X				
5. Renforcer la prévention et la gestion pacifique des conflits intercommunautaires	5.1 Mettre en place un cadre de concertation local pour la prévention des conflits intercommunautaires.	5.1.1 Mettre en place des comités intercommunautaires d'alerte intégrant tous les acteurs	CCD, Autorités traditionnelles et religieuses	ETAT, HD, GIZ, ACRA	Echelle cantonale (dans chaque sous-préfecture)	3 000 000	X				
		5.1.2 Sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs sur la cohabitation pacifique	CCD et ILOD	PNZS, HD, GIZ, ACRA	Echelle cantonale (sous-préfecture)	2 000 000	X	X			
		5.1.3 Former les comités intercommunautaires d'alerte sur les techniques d'identifications et d'analyses des facteurs déclenchants de conflits	CCD et ILOD			1 500 000		X			
	5.2 Renforcer les capacités des leaders locaux à la médiation, au dialogue et à la résolution de conflits	5.2.1 Former les autorités traditionnelles et les notables dans la résolution pacifiques des conflits (fonciers et autres)	CCD, Autorités traditionnelles	PNZS, HD, GIZ, ACRA		5 000 000	X		X		X

[12] Acronyme : Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC).

5.2.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles

Assurer la gestion durable des ressources naturelles est un enjeu majeur pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés notamment face aux changements climatiques. Plusieurs objectifs sont visés en ce sens : en premier lieu, protéger et restaurer les écosystèmes naturels grâce à l'implication des communautés, la reforestation, l'agroforesterie et la valorisation des produits forestiers non ligneux. Ensuite, l'application d'une réglementation et des lois relatives aux ressources naturelles, pourra contribuer à une exploitation durable et rationnelle de celles-ci. Le canton prévoit également de renforcer la sensibilisation et l'éducation environnementale dès le plus jeune âge à travers des programmes scolaires spécifiques dans les écoles. Enfin, le canton vise à soutenir les actions de conservation, en organisant des campagnes de sensibilisation sur la préservation des ressources naturelles.

Tableau 13 : Plan d'action du domaine 2 - Gestion durable des ressources naturelles

Domaine d'intervention : Gestion durable des ressources naturelles											
Axe stratégique : Assurer la préservation et la restauration des écosystèmes pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés											
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (techniques/financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en FrCFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**
							2026	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Protéger et restaurer les écosystèmes naturels	1.1 Renforcer l'implication de la communauté à la protection des zones à haute valeur écologique	1.1.1 Sensibiliser la population à la gestion durable des écosystèmes et à la protection de l'environnement (feux de brousse, coupe abusive de bois, etc.)	CCD, ILOD	ETAT, PNZS	Echelle cantonale (par pôle)	9 000 000	X	X	X	X	X
		1.1.2 Former les comités de gestion des RN (CVS et ILOD) sur les techniques de surveillance, de suivi, etc.	CCD, ILOD	PNZS, RECONNECT, SADAP[13], ETAT	Villages concernés	2 000 000	X		X		
	1.2 Encourager la reforestation et l'agroforesterie	1.2.1 Recruter un expert pour accompagner l'identification des zones à reboiser	CCD, ILOD	ETAT (ANADER, Service Forestier)	Nord-Est du canton	2 000 000	X	X			
		1.2.2 Sensibiliser les communautés les bonnes pratiques (agroforesterie et agroécologie) et techniques de reboisement	CCD, ILOD	ETAT, PIDACC, RECONNECT, SADAP	Woufou, Gaguel, Wanaré, Kouradjé, Manbakoulé et Matita Elboré, Ribao, Boursou, Sokoye, Mbraou et Binké	2 500 000		X		X	X
		1.2.3 Former les communautés (groupements des agriculteurs) sur les techniques agroécologiques	CCD, ILOD	ETAT, PIDACC, RECONNECT, SADAP	Echelle canton (par sous-préfecture)	4 000 000	X	X			

[13] Acronyme : Solidarité Africaine pour le développement de l'agro-pastorale (SADAP)

	1.3 Encourager la gestion durable des ressources en eau	1.3.1 Sensibiliser la population sur l'importance de la protection des zones humides à haute potentialité écologique (mares, mayo, etc.)	ILOD	PNZS, RECONNECT, SADAP, ETAT,	Dans les villages concernés	2 000 000	X	X	X	X	
	1.4 Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	1.4.1. Sensibiliser les ménages sur l'intérêt d'utiliser des foyers améliorés	CCD, ILOD	ETAT, PIDACC, RECONNECT, SADAP, PNZS	Dans tous les pôles	1 500 000	X	X	X		X
		1.4.2 Former les femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés	CCD, ILOD	ETAT, PIDACC, RECONNECT, SADAP, PNZS	Dans tous les pôles	3 000 000		X	X	X	X
	1.5 Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit des communautés locales	1.5.1 Organiser des foires locales pour la promotion des PFNL.	CCD, Organisation des femmes	ETAT, PIDACC, RECONNECT, SADAP, PNZS	Dans toutes les sous-préfectures	6 000 000		X		X	X
		1.5.2 Former les femmes sur les techniques de transformation et commercialisation des PFNL	CCD, Organisation des femmes	ETAT, PIDACC, RECONNECT, SADAP, PZNS	Echelle cantonale (par sous-préfecture)	4 000 000			X		X
		1.5.3 Doter les femmes des matériels de transformation des produits	Organisation des femmes	SWEED+, ETAT (PRSA), CELIAF	Echelle cantonale (par pôle)	24 000 000			X	X	
2. Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	2.1 Assurer l'application et le respect des lois portant régime des forêts, faunes, ressources halieutiques et minière et des chartes portant sur la gestion des ressources naturelles (chartes ILOD)	2.1.1 Vulgariser les lois portant régime des forêts et faunes et d'exploitation minière et les chartes	CCD, ILOD	ETAT, PNZS, RECONNECT		3 000 000	X	X	X		
		2.1.2 Règlementer les exploitations minières dans le canton (or, sable, gravier, etc.)	CCD, Autorités	ETAT	Echelle cantonale (sous-préfecture)	1 000 000	X	X	X	X	
3. Renforcer les actions de sensibilisation et d'éducation environnementale	3.1 Promouvoir et ajuster le programme d'éducation environnementale	3.1.1 Sensibiliser les élèves sur la protection de l'environnement (feux, reboisement, coupe abusive de bois, etc.)	CCD, ILOD, APE	PNZS, ETAT, RECONNECT,	Tous les établissements scolaires	4 000 000	X	X	X	X	X

	dans les établissements scolaires	3.1.2 Appuyer (en équipements) le programme d'éducation environnementale existant au profit des établissements scolaires du canton	CCD, ILOD, APE	PNZS, ETAT, RECONNECT,	Tous les établissements scolaires	5 000 000		X			
4. Renforcer les actions de conservation (CAPBL) par le canton	4.1 Soutenir les activités de conservation et de préservation des ressources naturelles par le canton.	4.1.1 Organiser les campagnes de sensibilisation sur la gestion durable des ressources naturelles	CCD, ILOD, Organisations des jeunes et femmes	ETAT, PNZS, RECONNECT	Echelle cantonale (par pôle)	4 000 000	X				X

5.2.3. Domaine 3 : Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport- industrie…), Tourisme)

Le plan d'action du domaine 3 est organisé en 3 sous-catégories correspondant aux trois secteurs d'activité majeurs du canton : l'agriculture, l'élevage et l'économie. Chacun des trois secteurs s'inscrit sous un axe stratégique spécifique.

En matière d'agriculture, l'axe stratégique est celui de renforcer la résilience et la durabilité du secteur agricole face aux impacts des changements climatiques. Les priorités sont de : i) Promouvoir des systèmes de production agricoles adaptés face au climat, notamment en renforçant les capacités des acteurs sur les techniques agricoles résilientes ; ii) Sécuriser l'économie et le social des agriculteurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques, en appuyant la structuration des acteurs agricoles, ou encore en renforçant leurs capacités sur la transformation et commercialisation des produits agricoles ; iii) Gérer durablement les ressources naturelles : protéger les sols, l'eau et la biodiversité pour garantir la productivité à long terme; iv) Appuyer la recherche et l'apprentissage dans le secteur agricole ainsi que les techniques de lutte contre les pachydermes.

Concernant l'élevage, le plan d'action est structuré de manière à renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux impacts des changements climatiques. Le canton vise à : i) Renforcer les pratiques adaptées aux CC, à travers la mise en place d'infrastructures adaptées, et la promotion de l'élevage intensif ; ii) Gérer durablement les infrastructures hydrauliques ; iii) Sécuriser les conditions économiques et sociales des éleveurs à travers le renforcement de leurs capacités en pratiques résilientes, iv) Promouvoir la recherche et l'apprentissage à travers des programmes de communication, d'éducation et de partenariats stratégiques.

Enfin, concernant l'Economie, l'axe stratégique est celui de développer et promouvoir une économie résiliente basée sur les voies de communication, de moyens de transport et d'infrastructures adaptées et à l'accès aux financements soutenant les AGR locales. Pour ce faire, le canton a pour but de renforcer la résilience économique et sociale des communautés locales en intégrant les enjeux du changement climatique tout en renforçant les opportunités de développement. Il prévoit le renforcement des capacités des acteurs (éleveurs, agriculteurs, commerçants) pour améliorer les pratiques et valoriser les produits locaux, l'aménagement de voies de communication et le soutien aux structures médiatiques pour faciliter les échanges, ainsi que la mise en place d'infrastructures touristiques adaptées afin de diversifier les sources de revenus. Enfin, il encourage le développement et la promotion d'AGR par la création d'infrastructures commerciales et la diversification des initiatives locales.

Tableau 14 : Plan d'action du domaine 3 – Développement économique locale

Sous-secteur : AGRICULTURE											
Axe stratégique : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur agricole face aux impacts des changements climatiques											
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (Techniques et financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en FrCFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**
							2026	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Promouvoir des systèmes de production agricoles adaptés face au climat	1.1 Elaborer un plan de renforcement de capacité des acteurs sur les techniques résilientes des cultures.	1.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	CCD, ILOD	ETAT (ITRAD, ANADER), Parc National de Zah Soo (PNZS)	Echelle cantonale	2 000 000	X				
		1.1.2 Identifier les besoins et les pratiques agricole adaptées de concert avec les acteurs									
		1.1.3 Rédiger, valider et diffuser le plan de renforcement de capacité du secteur agricole									
	1.2 Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs sur les techniques résilientes des cultures.	1.2.1 Former et recycler les acteurs sur les bonnes pratiques agricoles (compostage, cordon pierreux, zaï, demi-lune, biopesticide etc. pour environ 200 producteurs)	CCD, ILOD	ETAT, GIZ, SADAP, PNZS,	Echelle cantonale, (par pôle)	6 000 000		X	X	X	
	1.3 Mettre à disposition des acteurs les informations indispensables aux pratiques agricoles	1.3.1 Diffuser et conseiller à l'utilisation efficiente des calendriers agricoles basés sur les prévisions météorologiques et climatiques	CCD	ETAT, ANAM, SISAAP[14], SIPSA, PNZS	Echelle cantonale	4 000 000	X	X	X	X	X
2. Sécuriser l'économie et le social des agriculteurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de	2.1 Structurer et organiser les acteurs du secteur agricole	2.1.1 Recenser tous les groupements de producteurs dans le canton et assurer continuellement leur mis à jour	CCD	ETAT, PNZS, GIZ, SADAP	Echelle cantonale	1 000 000	X				
		2.1.2 Organiser et dynamiser les producteurs (en coopératives agricoles, etc.)				2 000 000		X	X	X	
	2.2 Promouvoir l'accès aux structures économiques d'appui	2.2.1 Sensibiliser la population sur les offres et les conditions d'accès aux produits des	CCD, Organisation des femmes	ETAT, PNZS, SWEED+, GIZ, Programme	Echelle cantonale	1 500 000	X		X		

[14] Acronymes : Système d'Information Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP) ; Système d'Information sur le Pastoralisme au Sahel (SIPSA)

subsistance durable		Etablissements de Micro-Finances (EMF)		Alimentaire Mondial (PAM), Food and Agriculture Organization (FAO)	(par sous-préfecture)						
	2.3 Renforcer la capacité technique des acteurs sur la transformation et commercialisation des produits agricoles	2.3.1 Former les producteurs sur les différentes techniques de transformations et de commercialisation des produits agricoles				2 000 000		X			
		2.3.2 Equiper les producteurs avec des machines de transformation adaptées aux produits agricoles				10 000 000		X			
3. Gérer durablement les ressources naturelles : protéger les sols, l'eau et la biodiversité pour garantir la productivité à long terme	3.1 Développer des dispositifs de gestion durable des eaux	3.1.1 Former les producteurs sur le fonctionnement des dispositifs d'arrosage goutte à goute	CCD	PIDACC/BN, ETAT, SADAP, FAO, PNZS	Mbrao, Djamboutou, Tersaing, Ligam	5 000 000			X	X	
	3.2 Aménager les zones agricoles destinées aux activités de contre saison	3.2.1 Construire des sites hydro-agricoles à source d'énergie solaire et de micro-barrage	CDD, ILOD	ETAT, PNZS, FAO, GIZ, PAM	Zones appropriées	45 000 000			X	X	X
		3.2.2 Aménager les bassins de rétention d'eau de pluie				10 000 000		X	X		X
4. Appuyer la recherche et l'apprentissage dans le secteur agricole	4.1 Développer un programme de renforcement continu du secteur agricole (Champs Ecole Paysan) et de protocoles de recherche dans le secteur agricole	4.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	CCD	SADAP, ITRAD, PNZS, ETAT	Echelle cantonale	3 000 000		X			
		4.1.2 Identifier les besoins et les pratiques écoles de concert avec les acteurs locaux						X			
		4.1.3 Elaborer, valider et diffuser le plan de renforcement du champs Ecole Paysan adapté au secteur agricole							X		
	4.2 Promouvoir les techniques locales de lutte contre les pachydermes	4.2.1 Former les acteurs aux bonnes techniques de refoulement (installation des ruches, expérimentation des barrières de piment, de tours de guet, etc.) des éléphants dans les zones à recrudescence de conflit	CCD, CLAP, ILOD	PNZS, ETAT, RECONNECT,	Zones à recrudescence de conflit	5 000 000	X	X			
		4.2.2 Plaider pour la construction des barrières électriques autour du parc				500 000	X	X	X	X	X
Sous-secteur : ELEVAGE											

AXE STRATEGIQUE 2 : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux impacts des changements climatiques											
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (Techniques et financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en FrCFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**
							2026	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Promouvoir les pratiques d'élevage adaptées aux CC	1.1 Elaborer un plan de développement des infrastructures adaptés au secteur et aux besoins locaux	1.1.1 Mobiliser une expertise externe /interne pour appuyer l'élaboration du plan développement des infrastructures adaptés au secteur et aux besoins locaux	Organisation des éleveurs, CCD	ETAT, PNZS, GIZ	Echelle cantonale	2 000 000	X				
		1.1.2 Identifier les besoins des acteurs de concert avec les acteurs du secteur									
		1 .1.3 Rédiger, valider et diffuser le plan de développement des infrastructures du secteur élevage									
	1.2 Promouvoir l'élevage intensif	1.2.1 Former les éleveurs sur l'importance de la pratique d'élevage intensif, adaptée aux changements climatiques	Organisation des éleveurs, CCD	GIZ, PNZS, FAO, RECONNECT	Echelle Cantonale	3 000 000		X			X
		1.2.2 Développer la culture des fourrages (Bracharia sp, Panicum sp) dans les zones alternatives de pâturage	Organisation des éleveurs, CCD	GIZ, PNZS, RECONNECT, FAO	Echelle cantonale	15 000 000			X		
		1.2.3 Construire des magasins de séchage et de stockage de fourrages séchés				15 000 000				X	X
2. Gérer durablement les ressources naturelles et préserver les écosystèmes et l'eau pour garantir la productivité à long terme	2.1 Mettre en place de façon durable le plan de développement des infrastructures hydrauliques pastorales et le système de soin adapté	2.1.1 Aménager des sites pastoraux dans les endroits stratégiques du canton (zones alternatives de pâturage et couloir de transhumance)	Organisation des éleveurs, CCD, ILOD	PIDACC/BN, GIZ, PNZS, FAO	Echelle cantonale	20 000 000	X				X
		2.1.2 Construire les puits et les abreuvoirs pour bétail (en lien avec les zones alternatives de pâturage)				18 000 000		X	X		

		2.1.3 Construire les parcs de vaccination du bétail (en lien avec les zones alternatives de pâturage)				15 000 000			X	X	
3. Sécuriser l'économie et le social des éleveurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables	3.1 Mettre en place le plan de renforcement de capacité des acteurs sur les pratiques résilientes de l'élevages	3.1.1 Former les acteurs à la pratique d'embouche des petits ruminants	Organisation des éleveurs, CCD, ILOD	GIZ, PNZS, FAO, RECONNECT	Echelle cantonale	4 000 000	X		X		X
		3.1.2 Sensibiliser les éleveurs sur la pratique résiliente de l'élevage des ruminants (bovins, caprins et ovins)				2 000 000		X	X		X
4. Appuyer la recherche et l'apprentissage dans le secteur élevage	4.1 Elaborer et mettre en place le programme de communication et d'éducation intégrant les volets santé, alimentation, pratiques animales résilientes aux changements climatiques	4.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	CCD et Organisation des éleveurs	PNZS, FAO, RVZ	Echelle cantonale	2 000 000	X				
		4.1.2 Identifier les besoins en communication de concert avec les éleveurs					X				
		4.1.3 Elaborer, valider et diffuser le programme de communication indispensable et adapté aux besoins des éleveurs					X				
		4.1.4 Informer régulièrement les éleveurs sur les risques sanitaires liés aux Changements Climatiques				1 000 000		X	X	X	
	5.1 Développer un partenariat pour renforcer les recherches et l'éducation adaptée au secteur élevage	5.1.1 Initier et renforcer les collaborations avec les institutions de recherche au niveau local et national	CCD, ILOD	IRED, Université de Pala, ETAT, PNZS	Echelle cantonale	1 000 000		X	X		
		5.1.2 Organiser des séances d'éducation dans les écoles sur des thématiques en lien avec l'élevage et le CC	CCD, ILOD, APE			5 000 000			X	X	X
Sous-secteur : **ECONOMIE**											
Axe stratégique 3 : Développer et promouvoir une économie résiliente basée sur les voies de communication, de moyens de transport et d'infrastructures adaptées et à l'accès aux financements soutenant les AGR locales											

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (Techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS (en FrCFA)	CHRONOGRAMME				Long terme
							2026	2027	2028	2029	
1. Renforcer les capacités des acteurs (éleveurs, agriculteurs, commerçants etc.) sur les changements climatiques afin d'améliorer les pratiques et des filières	1.1 Elaborer et mettre en œuvre le plan de renforcement des acteurs pour la valorisation des produits locaux	1.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	CCD, Organisation des commerçants	ETAT, PNZS, GIZ	Echelle cantonale	1 000 000	X				
		1.1.2 Identifier les besoins et les pratiques adaptées aux secteurs importants de l'économie de concert avec les acteurs				250 000	X				
		1.1.3 Elaborer, valider et diffuser le plan de renforcement des acteurs des secteurs importants de l'économie				250 000	X				
		1.1.4 Former les acteurs sur la valorisation des produits locaux et l'identification des opportunités				2 000 000		X			
2. Améliorer les voies de communication et les transporteurs	2.1 Développer et appuyer le programme d'aménagement des voies et moyens de communication adaptés.	2.1.1 Identifier les pistes dégradées sur l'ensemble du canton	CCD, Organisation des jeunes	ETAT	Echelle cantonale	500 000	X				
		2.1.2 Aménager les pistes Binder-Léré et Binder-frontière Cameroun	Organisation des commerçants et jeunes, CCD	ETAT, PNZS	Binder-Léré et Binder-Cameroun	50 000 000			X	X	X
		2.1.3 Mener une concertation/consultation sur les projets d'aménagement des pistes (Binder - Mbraou et Binder - Mboursou)	CCD, Organisation des commerçants, Autorités traditionnelles	ETAT, PNZS	Binder-Mboursou et Binder-Mboursou	200 000		X	X		
		2.1.4 Créer une agence de voyage	CCD, Organisation des jeunes	ORABANK, Express Union, UCEC, COTON TCHAD, ETAT	Echelle cantonale	50 000 000			X	X	X
	2.3 Développer et appuyer les structures médiatiques	2.3.1 Créer une radio communautaire	CCD, Organisation des jeunes	Diocèse de Pala (pour la radio), Radio Zah Soo de Léré, ONAMA, Parc Zah Soo, AFD		25 000 000			X	X	
3. Multiplier les infrastructures		3.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	CCD, ILOD	PNZS, UNESCO	Site de crocodile de	2 000 000	X				X

touristiques adaptées	3.1 Elaborer et mettre en place un plan d'aménagement des zones touristiques	3.1.2 Identifier les besoins d'aménagement des sites potentielles touristiques ainsi que les infrastructures adaptées aux projets touristiques			Madougolé et Morekadal et Mboursou		X				
		3.1.3Aménager les sites de crocodiles		PNZS, UNESCO		15 000 000		X	X		
		3.1.4 Construire des hébergements pour le tourisme			Mambaroua	30 000 000				X	
4. Développer et promouvoir les AGR	4.1 Renforcer les infrastructures à caractère commercial adapté aux activités lucratives au niveau local	4.1.1 Construire les marchés hebdomadaires importants dans le canton	CCD, Organisation des commerçants	PIDACC/BN, ETAT, GIZ	Binder, Mbraou, Ribao, Elboré	40 000 000			X	X	X
		4.1.2 Construire les magasins de stockage d'oignon	CCD, Organisation des commerçants	SADAP, PNZS, FAO	Binder, Elboré, Mambaroua	25 000 000		X			X
		4.1.3 Construire les marchés de bétail dans les grands centres	Organisation des éleveurs, CCD	Etat, PIDACC/BN, FAO, Banque Mondiale	Binder, Mbraou, Ribao, Elboré	40 000 000			X		
	4.2 Promouvoir et accourager la diversification des AGR adaptées aux opportunités locales.	4.2.1 Réorganiser les tisserands de godon en association	CCD	SWEED+, PNZS, GIZ	Echelle cantonale	1 000 000		X			

5.2.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre)

Le plan d'action du domaine 4 est organisé en 3 grandes sous-catégories de services sociaux de base essentiels au développement humain, culturel et social, ainsi qu'à l'amélioration de l'état de santé des communautés du canton.

En matière d'éducation, culture, jeunesse et sport, l'axe stratégique est celui d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation de base, avec une attention particulière sur la scolarisation des filles. Plusieurs objectifs concourent à cet axe : i) Renforcer l'accès à l'éducation pour les filles, notamment en améliorant les conditions d'apprentissage ; ii) Renforcer le personnel et les infrastructures scolaires et culturelles ; iii) Renforcer la résilience climatique du secteur éducatif ; iv) Développer les activités culturelles et sportives ; v) Prévenir les pratiques à risque pour les jeunes et les familles.

Concernant les affaires sociales et le genre, le canton a pour axe stratégique de promouvoir la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables, à travers : i) la réduction des inégalités de genre en encourageant l'inclusion des femmes dans les processus de gouvernance et de prise de décision ; ii) et l'accompagnement au développement des compétences des personnes vulnérables.

Enfin, pour le secteur lié à la santé, l'eau potable et l'assainissement, les priorités sont i) d'améliorer l'accès aux soins de santé de base et de qualité, en appuyant le développement des infrastructures sanitaires ; ii) d'optimiser la gestion de l'eau et prévenir les maladies hydriques grâce à l'adoption de bonnes pratiques et le renforcement des infrastructures ; iii) de renforcer le système de gestion des déchets, en promouvant les bonnes pratiques de recyclage et d'assainissement.

Tableau 15 : Plan d'action du domaine 4 - Services sociaux de base résilients et sensibles au genre

Sous-secteur : EDUCATION, CULTURE, JEUNESSE ET SPORT											
Axe stratégique : Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation de base, avec une attention particulière sur la scolarisation des filles											
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (techniques et financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en Fr CFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**
							2026	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Renforcer l'accès à l'éducation pour les filles	1.1 Encourager les communautés à scolariser les filles	1.1.1 Mener des campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des filles dans les villages	APE	SWEED+, PNZS, UNICEF, ETAT	Echelle cantonale (par sous-préfecture)	6 000 000	X		X		X
		1.1.2 Attribuer des prix d'excellence aux filles (1 fois par an, bourse, matériel scolaire, pédagogique, etc.)			Tous les établissements scolaires	10 000 000	X	X	X	X	
	1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage des filles	1.2.1 Mettre à la disposition des filles dans les établissements scolaires des kits d'hygiène	Comité de santé (COSA), APE,	SWEED+, UNICEF, Tchad Volontaires, CELIAF	Tous les établissements scolaires (CM, Collèges et Lycées)	10 000 000	X	X	X	X	
2. Renforcer le personnel et les infrastructures scolaires et culturelles	2.1 Renforcer les capacités et les effectifs des enseignants	2.1.1 Recycler et former les enseignants vacataires/communautaires	Association de parents d'élèves	SWEED+, Etat, PNZS	Tous les établissements scolaires	5 000 000	X	X	X	X	
	2.2 Renforcer les infrastructures éducatives et culturelles	2.2.1 Construire et équiper les salles de classe adaptées aux CC (en cours de finition et neuves)	CCD, APE	Etat, Banque Mondiale	Echelle cantonale	50 000 000			X		X
		2.2.2 Construire et équiper une salle multimédia	CCD, Organisation des jeunes	Union Européenne, UNESCO	Binder	25 000 000		X	X		
		2.2.3 Relancer la cantine scolaire	CCD, APE	Etat, Banque Mondiale	Binder	5 000 000	X	X			X
3. Renforcer la résilience	3.1 Adapter le calendrier scolaire répondant aux	3.1.3 Actualiser et diffuser chaque année les calendriers scolaires en fonction des	APE, CCD	SWEED+, Etat, PNZS	Echelle cantonale	1 000 000	X	X	X	X	

climatique du secteur éducatif	conditions climatiques	prévisions climatiques (saison des pluies)										
4. Développer les activités culturelles et sportives	4.1. Redynamiser les arts traditionnels	4.1.1. Organiser des performances de danse traditionnelle incluant les femmes et les jeunes	CCD, Autorités traditionnelles	PNZS, UNESCO, UNICEF		5 000 000	X	X			
	4.2 Encourager l'inclusion dans le sport	4.2.1 Aménager/construire les terrains sportifs (football, volleyball, basketball, etc.)	Ligue Départementale de Football	PNZS, UNESCO, UNICEF	Echelle cantonale (dans chaque sous-préfecture)	12 000 000	X	X			
		4.2.2 Organiser des tournois sportifs féminins et masculins	CELIAF, Ligue Départementale de Football	CELIAF, PNZS, ETAT	Echelle cantonale (par sous-préfecture)	6 000 000		X	X	X	
5. Prévenir les pratiques à risque pour les jeunes et les familles	5.1 Lutter contre les pratiques à risque pour les jeunes	5.1.1 Sensibiliser les jeunes sur les méfaits des stupéfiants, l'exode rural et les méfaits des mariages précoces	Organisation des jeunes et des femmes	ETAT, ELLESadAPt, UNICEF, SWEED+	Echelle cantonale (par pôle)	3 000 000	X	X			
Sous-secteur : AFFAIRES SOCIALES ET GENRE												
Axe stratégique 2 : Promouvoir la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables à travers des politiques inclusives et des services sociaux renforcés												
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (techniques et financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en Fr CFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**	
							2026	**2027**	**2028**	**2029**		
1. Réduire les inégalités de genre	1.1 Assurer la représentation des femmes dans les prises de décisions	1.1.1 Initier la construction d'un centre culturel et social dédié en particulier aux femmes	Organisation des femmes, CCD	SWEED+, ETAT, CELIAF, SWEED+	Binder centre	10 000 000		X	X	X		
		1.1.2 Sensibiliser les communautés à associer les femmes aux prises de décisions	CCD, autorités traditionnelles et religieuses	PNZS, ELLESadAPt, CELIAF, SWEED+	Echelle cantonale	2 000 000	X		X			
		1.1.3 Sensibiliser les femmes à l'autonomisation économique et sociale	Organisation des femmes, CCD	PNZS, ELLESadAPt, CELIAF, SWEED+	Echelle cantonale (par pôle)	2 000 000		X		X		

	1.2 Renforcer les capacités des acteurs sociaux en matière de genre	1.2.1 Former les acteurs sociaux aux dimensions de genre	Organisation des femmes, CCD	PNZS, ELLESadAPt, CELIAF, SWEED+	Echelle cantonale (par pôle)	3 000 000			X	X	
2. Renforcer les services sociaux et la prise en charge des personnes vulnérables	2.1 Accompagner les personnes vulnérables au développement de leurs compétences	2.1.1 Former les personnes vulnérables dans les secteurs d'apprentissage : couture, transformation de certains produits locaux, tissage, artisanat…	Organisation des femmes et jeunes, CCD	SWEED+, PNZS, GIZ, RECONNECT	Echelle cantonale	3 000 000	X	X			
Sous-secteur : SANTE, EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT											
Axe stratégique 3 : Renforcer l'accès et la qualité des services de santé, ainsi que l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour améliorer l'état de santé de base des populations											
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (techniques et financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en Fr CFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**
							2026	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Améliorer l'accès aux soins de santé de base et de qualité	1.1 Renforcer les infrastructures de santé	1.1.1 Réhabiliter les bâtiments de santé dégradés suite aux aléas climatiques	CCD, COSA	ETAT, Banque Mondiale, PNZS	District de Binder	10 000 000	X	X	X	X	
		1.1.2 Installer les systèmes solaires dans le centre de santé				12 000 000		X	X		
		1.1.3 Former les volontaires pour l'entretien des installations solaires dans les centres de santé				2 000 000			X	X	
	1.2 Renforcer les capacités du personnel de santé pour une prise en charge adéquate et inclusive	1.2.1 Soutenir et plaider pour l'accès gratuit aux soins de reproduction aux femmes (visites prénatales, accouchement, etc.)	CCD, COSA	SWEED+, ETAT, UNICEF	District de Binder	20 000 000	X	X	X	X	
		1.2.2 Former les secouristes	CCD, Organisation des femmes et jeunes	CROIX ROUGE, ETAT, OMS	Echelle cantonale	3 000 000	X		X		
2. Optimiser la gestion de l'eau et prévenir les maladies hydriques	2.1 Renforcer les infrastructures hydrauliques adaptées et répondant aux normes sanitaires	2.1.1 Construire les puits traditionnels, forages, châteaux, etc.	CCD	PNZS, UNICEF	Echelle cantonale	40 000 000	X				

	2.2 Prévenir et anticiper l'apparition de maladies liées à l'eau	2.2.1 Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur les risques des maladies liées à l'eau	COSA, Organisation des femmes	UNICEF, ETAT, OMS, CELIAF	Echelle cantonale	3 000 000	X	X	X	X	
		2.2.2 Appuyer les comités en charge de surveillance, de prévention et de lutte contre les contaminations hydriques				5 000 000	X	X	X	X	
	2.3 Promouvoir les bonnes pratiques de gestion de l'eau	2.3.1 Sensibiliser les communautés aux bonnes pratiques d'hygiène et de gestion de l'eau (eau souterraine et de surface)	COSA, Organisation des femmes et jeunes	ETAT, OMS, PAM, UNICEF, CELIAF		3 000 000	X	X	X	X	
3. Renforcer le système de gestion des déchets	3.1 Encourager les bonnes pratiques de recyclage et de valorisation des déchets ménagers	3.1.1 Sensibiliser sur les bonnes pratiques et bénéfices de recyclage des déchets ménagers	Organisation des jeunes, des femmes	Parc Zah Soo, SADAP, UNICEF		3 000 000	X	X			
		3.1.2 Installer des bacs à ordures dans les lieux publics	CCD, Organisation des femmes et jeunes	PIDACC/BN, GIZ	Binder, Ribao	10 000 000		X	X		
		3.1.3 Former les femmes aux techniques de transformation des déchets ménagers organiques en compost	Organisation des jeunes et femmes, CCD	ETAT, SADAP, PNZS		4 000 000			X	X	X
		3.1.4 Initier la communauté aux exercices de salubrités dans les villages (1 fois par semaine)	Organisation des jeunes et femmes, CCD	ETAT, SADAP, PNZS	Echelle cantonale	3 000 000	X	X	X	X	

5.2.5. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

Le plan d'action du domaine 5 a pour axe stratégique de renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents).

Les 4 objectifs sous cet axe sont les suivants : i) Mettre en place un système de gestion des risques des catastrophes naturelles, à travers la constitution d'une cellule de crise villageoise notamment ; ii) Mettre en place un mécanisme de prévention des risques en sensibilisant les communautés et en réglementant la construction dans les zones à risque.; iii) Renforcer les capacités des autorités traditionnelles et des agents de l'Etat sur la prévention et gestion des risques climatiques ; iv) Développer des services climatiques à l'échelle du canton à travers la production et la diffusion d'informations climatiques fiables (bulletins météo, calendriers saisonniers) pour anticiper les aléas et soutenir la prise de décision.

Tableau 16 : Plan d'action du domaine 5 - Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

Domaine d'intervention : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles											
Axe stratégique : Renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents)											
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**PARTENAIRES (techniques et financiers)**	**LOCALITES**	**COUTS (en F CFA)**	**CHRONOGRAMME**				**Long terme**
							2026	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Mettre en place un système de gestion des risques des catastrophes naturelles	1.1 Mettre en place une cellule de crise villageoise dans les villages les plus à risque	1.1.1 Identifier les villages les plus à risque à travers une approche communautaire et participative	CCD, Autorités locales	Agence nationale de la météorologie, SISAAP, SIPSA	Les villages les plus à risque	500 000	X				
		1.1.2 Identifier et former les membres de la cellule de crise villageoise	CCD et autorités locales	Agence nationale de la météorologie, SISAAP, SIPSA	Les villages les plus à risque	3 000 000	X				
	1.2 Développer un système de gestion des urgences et sinistrés	1.2.1 Localiser et aménager un site destiné aux sinistrés	CCD et autorités locales	Etat, PNZS, PAM, FAO, UNICEF	Echelle cantonale	50 000 000	X		X		
		1.2.2 Mettre en place une cellule psychologique des sinistrés	CCD et autorités locales		Le village/ la Zone approprié(e)	2 000 000			X		
	1.3 Renforcer les capacités des acteurs de l'urgence	1.3.1 Former les secouristes	CCD et autorités locales		Echelle cantonale	2 000 000	X	X			
		1.3.2. Créer un fond local d'urgence	CCD et autorités locales		Echelle cantonale	250 000		X			
	1.4 Assurer l'accès à l'eau en période de crise	1.4.1 Construire les points d'eau dans les zones de prise en charges des victimes	CCD et autorités locales		Ensemble de zones répondant aux critères	20 000 000		X			
2. Mettre en place un mécanisme de prévention des risques	2.1 Renforcer les capacités des communautés sur la prévention des risques	2.1.1 Développer un programme de sensibilisation des populations sur les risques (inondations, etc.) et aux actions à entreprendre en cas d'événements climatiques extrêmes	CCD et autorités locales	PNZS, SADAP, ETAT, PAM, FAO	Mayelgam, sokoye, kaohram, guebaré, boursou Binder, Benké 1 et 2, pouguéré, Ligam	3 000 000	X	X	X	X	

		2.1.2 Construire des greniers communautaires dans les villages pour les périodes de gestion de catastrophes naturelles	CCD et autorités locales		Djamboutou, woro-abdou	25 000 000		X	X	X	
		2.1.3. Elaborer un plan de gestion du bétail en cas d'inondation et sècheresse	CCD et autorités locales	PNZS, ETAT, GIZ	Echelle cantonale	2 000 000		X	X		X
		2.1.4 Mettre en place et former les clubs climats dans les établissements scolaires	CCD, APE	PNZS, RECONNECT, PARAEB[15]	Ensemble de zones répondant aux critères	5 000 000			X	X	X
	2.2 Renforcer les infrastructures et la réglementation sur la construction en zones à risque (inondation, etc.)	2.2.1 Identifier et cartographier les zones à risque	CCD et autorités locales	ETAT, PAM, UNICEF	Echelle cantonale	3 000 000	X				
		2.2.2 Sensibiliser la population aux risques liés à l'habitation dans les zones inondables	Autorités locales et nationales	ETAT, PAM, FAO	Echelle cantonale (par pôle)	1 500 000		X			
		2.2.3 Encourager la construction des habitations adaptées aux vents violents et la création de brise vent (reboisement)	Autorités locales, CCD, organisations des jeunes et femmes	ETAT, PAM, FAO	Echelle cantonale	15 000 000		X	X	X	
3. Renforcer les capacités des autorités traditionnelles et des agents de l'Etat sur la prévention et gestion des risques climatiques	3.1 Mettre en place une cellule de coordination cantonale des risques climatiques	3.1.1 Identifier et former les membres de la cellule de coordination cantonale des risques climatiques	Autorités locales, CCD	ETAT, Centre Agrhymet (à travers ANAM, SISAAP, SIPSA etc)	Echelle cantonale (par sous-préfecture)	5 000 000	X				
	3.2 Renforcer les capacités des autorités locales sur la gestion des risques	3.2.1 Former les acteurs locaux (chefs de village et associations locales) sur la gestion des catastrophes	Autorités locales, CCD	ETAT., Centre Agrhymet (à travers ANAM, SISAAP, SIPSA etc.)	Echelle cantonale (par sous-préfecture)	5 000 000		X			
4. Développer des services climatiques à l'échelle du canton (fournir des bulletins météo, calendrier saisonnier…)	4.1 Produire l'information climatique (fournir des bulletins météo, calendrier saisonnier…)	4.1.1 Identifier avec les organisations des acteurs locaux les informations climatiques nécessaires et les supports de diffusion adéquats	Autorités locales, CCD	ETAT (ANADER), ANAM, SISAAP, SIPSA	Par sous-préfecture	7 000 000	X				
		4.1.2 Elaborer un calendrier de diffusion des informations sur les prévisions météo et autres	Autorités locales, CCD	ETAT (ANADER), ANAM, SISAAP, SIPSA	Echelle cantonale	1 000 000	X	X			

[15] Acronyme : Projet d'Amélioration des Résultats d'Apprentissage de l'Education de Base (PARAEB).

		informations climatiques pour le canton									
	4.2 Développer des outils de communication pour transmettre l'information climatique	4.2.1 Créer des plateformes de partage d'information sur les prévisions météo et autres informations climatiques (produit par ANAM, SIPSA, SISAAP, etc.)	Autorités locales, CCD	ETAT (ANADER), ANAM, SISAAP, SIPSA	Echelle cantonale	2 000 000		X	X		X

6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PDL)

6.1. Préambule

Plusieurs organes peuvent participer à la coordination, à la gestion, et au suivi de la mise en œuvre du plan d'actions du PDL. Ils garantissent la bonne gouvernance de la mise en œuvre du PDL et définissent les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué.

Au niveau cantonal, le chef de canton en tant que première autorité traditionnelle porte la responsabilité du PDL. Il s'assure de la bonne coordination de toutes les actions de développement du canton et assure le suivi de la mobilisation des fonds auprès de différents partenaires et population pour la mise en œuvre effective du PDL de son canton.

6.2. Mécanisme/Démarche préparatoire

La mise en œuvre effective d'un PDL sous-entend une organisation structurée des organes de coordination et de suivi et de l'exécution des tâches assignées à chaque organe et acteurs.
Le CCD, organe principal de pilotage travaillera en étroite collaboration avec un comité technique de suivi (CTS) constitué des techniciens ayant un niveau requis et une expérience technique en matière de suivi et enfin une structure locale proche des bénéficiaires. Il assure également une bonne communication entre et avec les différents acteurs : partenaires de développement tels que les ONG, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les organes de gouvernance locale (Comité département d'action), etc.
Les tableaux ci-après présentent les principaux organes de coordination du PDL, leurs compositions et rôles d'une part et d'autre part le mécanisme de suivi (méthodes de collecte des données, fréquences pour chaque organe de suivi, etc.) et sont présentés en annexe I, les fiches de suivi.

Tableau 17 : Organes de mise en œuvre du PDL et leurs rôles

N°	Organes	Responsabilités	Composition
1	**Comité de pilotage du PDL**	Sous la supervision de son président d'honneur qui est le chef de canton, le Comité de Pilotage du PDL est en charge de la coordination de toutes les activités du PDL, de l'orientation stratégique et de la cohérence avec les priorités du canton. Ainsi, avec l'appui du Comité Technique de Suivi (CTS), le comité de pilotage est responsable de la diffusion des PDL au niveau local, provincial et national. Il élabore et valide de concert avec le chef de canton le plan de travail annuel (cf. fiche plan de travail annuel) qu'il partage avec les partenaires au niveau local pour information et plaidoyer et au CTS pour information et exécution. Il rédige les rapports (à mi-parcours et annuel de suivi des réalisations sur le terrain) et partage avec le chef canton, le CDA et les partenaires pour information et archivage. Le Comité de pilotage se réunit une fois tous les semestres (soit 2 fois par an) et invite le CTS à présenter et à déposer les fiches de données sur l'état d'avancement des projets financés par les partenaires sur le terrain. A la demande du CDA, le Comité de Pilotage peut être sollicité pour présenter les résultats de ses activités obtenues chaque année et le plan de travail annuel à sa rencontre (vers la fin de l'année en début de l'année suivante). A la fin de la période de validité du PDL,	Le Comité de Pilotage est composé de tous les membres du CCD et le Chef de canton (président d'honneur).

		le Comité de Pilotage avec l'appui du CTS évaluera et capitalisera les expériences acquises pendant cette période.	
2	**Comité technique de suivi (CTS)**	Désigné par le Comité de pilotage (CCD), le CTS sera composé en partie par les responsables de service déconcentré de l'Etat et les membres du CCD. Il sera en charge du suivi technique de la mise en œuvre des actions du PDL sur le terrain. Il effectue trimestriellement des missions de suivi sur le terrain. Il a pour répondant les Organisation de Développement Villageoise (ODV) qui existent déjà dans chaque village. Il appuie le comité de pilotage dans la planification annuelle, la rédaction des rapports d'activités et la capitalisation des expériences. Ce comité effectuera le suivi dans tous les villages (et en particulier les villages bénéficiant des financements) de façon trimestrielle. Il rédigera un petit rapport accompagné de fiche de suivi pour une présentation à la réunion du Comité de Pilotage (chaque semestre).	Le CTS est composé de 8 personnes dont 3 membres du CCD et 5 membres des services techniques déconcentrés (ANADER, Forestier, CELIAF/genre, Education et Elevage)
3	**Organisation de Développement Villageoise/ODV**	Présent dans tous les villages, ces organisations ont pour mission de suivre toutes les activités de développement du village. Étant donné leur position reculée et stratégique (dans les villages), et leur mission, le Comité de Pilotage appuiera leur dynamisation pour permettre au CTS de s'appuyer sur les ODV pour les suivis mensuels des actions dans leurs villages. L'ODV sera responsable de la collecte des données de terrain (état d'avancement des projets en lien ou non avec le PDL) et à partager trimestriellement lors du passage de CTS dans le village.	Une ODV est composée du chef de village, des représentants des jeunes et femmes. La composition des ODV est faite indépendamment du CCD.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

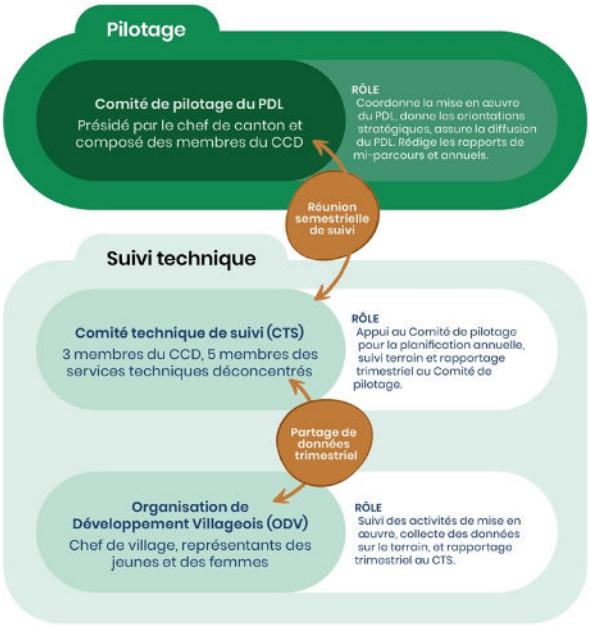


Figure 7 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

Le tableau suivant présente les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du PDL.

Tableau 18 : Mécanisme de suivi (méthode de collecte des données, fréquences de collecte par les organes de coordination du PDL)

Niveau collecte des données	Responsables	Méthode de collecte des données	Période	Modalités de rencontre
1	Organisation de Développement Villageoise/ODV	Une fiche de collecte des données (confère Annexe A) sera mise à la disposition de l'ODV pour être renseignée mensuellement et conservée auprès du chef du villages.	Mensuelle	L'ODV sera briefé par le Comité de Pilotage / CTS sur la collecte mensuelle et son importance pour le rapportage et information. Les membres garderont auprès du chef de village (président d'honneur) les fiches renseignées sur le terrain (y compris difficultés).
2	Comité Technique de suivi (CTS)	-Le CTS se servira des fiches de collecte (identique à celle des ODV) pour enregistrer de façon trimestrielle les données collectées mensuellement par les ODV. -Il descendra sur le terrain pour des observations directes (en présence de volontaires des ODV) en complément des fiches renseignées. -Facultativement, le CTS peut rencontrer les bénéficiaires pour leurs impressions.	Trimestrielle	Les CTS se répartiront les pôles afin de faire un travail rigoureux. Ils passeront trimestriellement dans tous les villages du canton pour travailler avec chaque ODV. Les informations des fiches renseignées seront copiées (la souche est remise au chef du village pour archivage). Les visites de terrain sont également organisées à cette occasion. Le CTS se fera accompagner par quelques volontaires de l'ODV pour la visite de terrain. Et facultativement, le CTS peut rencontrer les bénéficiaires ou non pour recueillir les témoignages des bénéficiaires.
3	Comité de pilotage du PDL (CCD)	Il statue une fois par semestre sur les données collectées et le rapport de suivi trimestriel sur le terrain par le CTS. Les informations contribueront à renseigner le plan annuel de travail validé.	Semestrielle	Le Comité de Pilotage organisera une rencontre tous les semestres. Il fera participer les membres de CTS pour présenter la situation sur le terrain et les données collectées trimestriellement. Après renseignement du plan de travail, le Comité de Pilotage organisera une séance de restitution au chef de canton (avec un support). Il partagera également une copie du rapport compilé avec le CDA et les partenaires financiers locaux (à la réunion du CDA par exemple).

6.3. Plan de travail annuel

Le plan de travail annuel est élaboré par le Comité de Pilotage avec l'appui du CTS et découle directement du plan d'action du PDL. Il permet de passer de la planification stratégique à un plan de travail concis et avec des actions et activités concrètes à mettre en œuvre.
Quelques étapes permettent d'élaborer un plan de travail annuel simple, clair et compréhensible à partir d'une planification globale :

- Rappeler et revoir en détail le plan d'action du PDL domaine par domaine (axes stratégiques, objectifs, actions, activités, etc.)
- Filtrer toutes les activités et le budget prévu dans le plan d'action pour l'année considérée (domaine par domaine)
- Utiliser la fiche de planification proposée ci-dessous pour inscrire l'ensemble des projets/actions programmés dans l'année considérée et ceci domaine par domaine.
- Voir également dans quelles mesures les activités non réalisées en année 1 peuvent être reportées sur l'année suivante.

6.4. Plan de mise en œuvre du suivi du PDL

Le plan de mise en œuvre pour les quatre (4) prochaines années est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 19 : Plan de mise en œuvre du suivi du PDL

Période	Activités clés	Acteurs responsables	Appui financier pour le suivi
Janvier – Février 2026	Diffusion du PDL	Comité Pilotage (local, provincial et national)	ELLESadAPt
	Rencontre avec les partenaires (sondage)	Comité Pilotage	
	Mise en place du CTS	Comité Pilotage	
	Planification annuelle (partage)	Comité Pilotage, CTS	
	Planification des rencontres, suivi terrain et collecte des données et répartition des tâches	Comité Pilotage (semestriel)	
		CTS (trimestriel)	
		ODV (mensuel)	
	Dynamisation des ODV	Comité Pilotage/CTS	
	Relance des partenaires	Comité Pilotage	
Mars-Novembre 2026	Suivi du planning		
Décembre 2026	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année 1 Réflexion sur la consolidation du PTA année 2	Comité de Pilotage	
Janvier 2027	Planification des activités annuelle de la 2ème année (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	

	Relance de partenaires		A déterminer
Mars-Novembre 2027	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Décembre 2027	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année 2 Réflexion sur la consolidation du PTA 2	Comité de Pilotage	
Janvier 2028	Planification des activités annuelle deux (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2028	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Décembre 2028	Rapportage annuel et partage année 3 Evaluation du taux de réalisation année 3 Réflexion sur l'élaboration du PTA 4	Comité de Pilotage	
Janvier 2029	Planification des activités annuelles quatre (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2029	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Juin-Décembre 2029	Préparation de la révision du PDL - Identification d'un partenaire pour l'appui à la révision - Planning de révision du PDL	Comité de Pilotage/CCD	
Décembre 2029	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année du PDL	Comité de Pilotage	
	Capitalisation d'expériences	Comité de pilotage	

7. CONCLUSION

Le Plan de Développement Local du canton de Binder constitue un outil stratégique majeur pour orienter les actions de développement économique, social et environnemental dans une perspective durable et inclusive. Élaboré selon une approche participative, il intègre les aspirations des communautés locales, leurs priorités, ainsi que les défis du canton, liés aux inégalités de genre et aux impacts du changement climatique.

L'intégration des résultats de l'étude de vulnérabilité réalisée sur la zone du CAPBL, renforce également la résilience du territoire de Binder face aux risques climatiques tels que les inondations, la dégradation des terres, les sécheresses et l'insécurité alimentaire. Les actions proposées dans ce plan visent à améliorer la gestion durable des ressources naturelles, à promouvoir des pratiques agricoles adaptées, à renforcer les infrastructures résilientes et à développer des mécanismes locaux d'alerte et de prévention des risques climatiques.

L'intégration de la dimension genre témoigne de la volonté des acteurs locaux de promouvoir une société plus équitable où les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables participent davantage à la prise de décision et bénéficient d'un accès équilibré aux ressources et aux opportunités économiques. Cette orientation favorise un renforcement de l'autonomisation des femmes et contribue à la réduction des disparités sociales encore perceptibles au sein des communautés du canton.

Ce PDL constitue ainsi un cadre de gouvernance locale moderne qui place les populations au cœur du processus de développement. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers. L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.

Ainsi, le PDL du canton de Binder incarne une vision d'avenir : un territoire plus prospère, équitable et résilient, capable de faire face aux défis climatiques et de valoriser les potentiels de toutes ses communautés.

8. ANNEXES

Annexe A : Approche de la révision du PDL de Binder

Phases	Etapes	Détails
PHASE 1 : PREPARATION	**Etape 1 : Prise de contact avec les autorités traditionnelles et administratives**	Cette assise a eu lieu en février 2025.
	Etape 2 : Evaluation des projets du PDL précédant de concert avec le CCD	Avant de procéder à l'actualisation du PDL, le CCD a évalué les projets du PDL précédent. Le rapport de cette évaluation a été présenté à l'atelier de lancement du processus de la révision.
	Etape 3 : Campagne de sensibilisation et d'information	Les séances de sensibilisation et d'information ont été organisé dans les 6 pôles du canton à savoir Binder centre, Mambaroua, Sokoye, Madougollé, Elboré et Mbraou. Pendant ces séances les populations ont été informé de l'approche d'intégration des dimensions genres et changements climatiques dans le PDL. En plus de cela, les populations ont été entretenu sur la thématique d'adaptations aux changements climatiques à travers les contenus audios et vidéos proposés par le projet ELLESadAPt. Cette campagne a débuté le 10 juin 2025 et a pris fin le 14 juin 2025.
	Etape 4 : Première session de formation de l'équipe de pilotage du processus de la révision	Les membres du Comité cantonal de Développement (CCD), les responsables des services techniques de l'Etat souvent élu à la tête des commissions thématiques, ainsi que les animateurs locaux ont reçu une formation sur les changements climatiques et l'adaptation aux changement climatiques par l'équipe du projet. Cette formation a eu lieu à Pala du 26-27 juin 2025. Au total 35 personnes étaient présentes.
	Etape 5 : L'atelier de lancement du processus de la révision	C'est le tout premier atelier du processus de la révision. Il a eu lieu le 24 juin 2025 a Binder et a réuni 155 participants. Les activités réalisées pendant cet atelier sont : • La présentation du rapport d'évaluation du niveau d'exécution des projets de l'ancien PDL par le CCD • Présentation de la méthodologie de la révision du PDL • Présentation des résultats d'étude de vulnérabilité faite dans le CAPBL (Complexe d'aires protégée Binder-Léré) • Restructuration de l'équipe de pilotage du processus de la révision (CCD)
PHASE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	**Etape 6 : Etude du milieu**	Pendant cette étape, il était question de : • Actualiser les données socio-économiques du canton. • Réviser le diagnostic participatif du PDL précédant et d'intégrer les principaux impacts des changements climatiques issus du rapport de vulnérabilité. • Cette révision du diagnostic cantonal s'est faite avec un groupe restreint constitué des CCD, et de quelques représentants des organisations au niveau local
	Etape 7 : Deuxième session de formation de l'équipe de	Cette deuxième session de formation porte sur l'intégration de l'adaptation et du genre à la planification locale. Elle consiste à apprendre aux participants :

	pilotage du processus de la révision	• Comment formuler des axes prioritaires climato-résilients • Comment sélectionner des projets d'adaptation (comment on détermine qu'un projet est climato-compatible ou pas (critères à appliquer, formulation, etc.)
PHASE 3 : PLANIFICATION LOCALE	**Etape 8 : Travaux en commission thématiques**	Les commissions thématiques composées chacune de 3 membres par domaine et accompagnées des membres du CCD, ALC et des CRPDL reprennent la liste des projets prioritaires du PDL précédent. Présentation/restitution des insertions vulnérabilités et mise à jour du diagnostic territorial (partie état des lieux) Revue et stabilisation des projets non réalisés sur le PDL précédent.
	Etape 9 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier de priorisation et d'adoption des projets	Pendant cet atelier, les commissions thématiques et le CRPDL font la restitution de leurs travaux et présentent la liste des projets à adopter.
	Etape 10 : Finalisation de la rédaction du PDL	Cette étape est la finalisation de la rédaction du PDL.
PHASE 4 : VALIDATION ET DIFFUSION	**Etape 11 : Validation du PDL**	La séance de validation du PDL par le comité Départemental d'action (CDA) est organisée par les membres du CCD. Après la séance de validation, les corrections et suggestions du CDA seront intégrées dans le PDL et prêts pour la diffusion.
	Etape 12 : Diffusion du PDL	Diffusion du PDL dans tout le canton (exemplaire du PDL) pour tous les villages et à l'échelle nationale pour la valorisation du document et la recherche des financements.

Annexe B : Carte géologique du Mayo-Kebbi

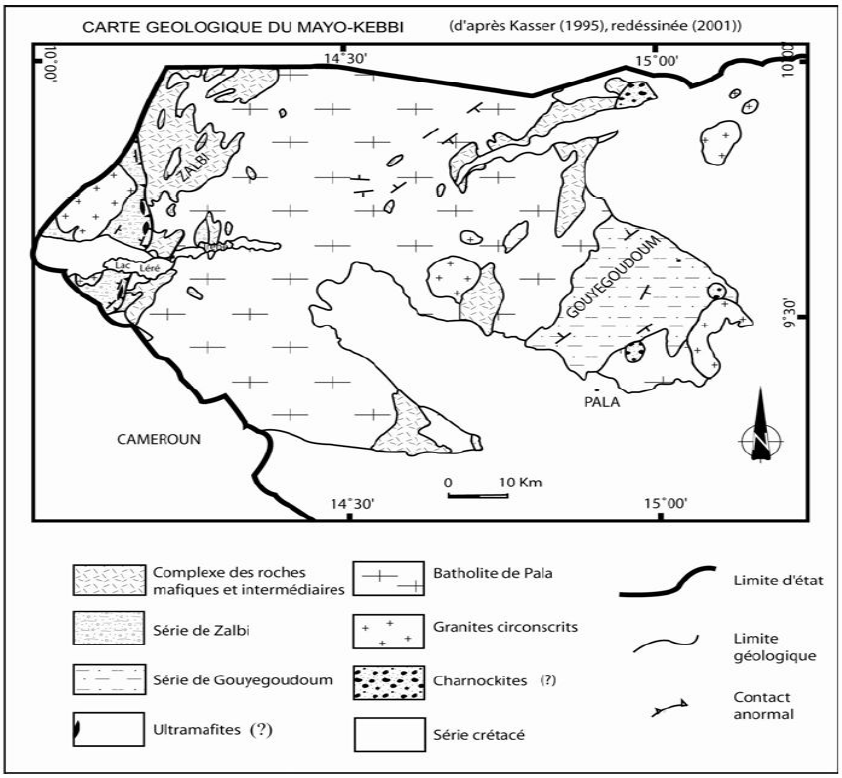


Figure 8 : Carte géologique du Mayo-Kebbi d'après Kasser, (1995)

Annexe C : Cumuls pluviométriques de 2024-2025

Tableau 20 : Les cumuls pluviométriques de 2024-2025

Poste de pluie	Cumul de 2021		Cumul de 2022		Cumul de 2023		Cumul de 2024		Cumul de 2025	
	Mm	Jours	Mm	Jours	Mm	Jours	Mm	Jours	Mm	Jours
Koradje									960,0	40
Mbourao									1118,0	45
Binder	636,0	29	1078,8	49	934,5	37	825,3	58	816,0	49
Ribao									1196,5	44
Mboursou									1103,5	46

Annexe D : Données sur la démographie

Tableau 21 : Données sur les populations (Source : Données, ALC 2021 issues du PDL Binder 2022)

N°	Villages	Nom de l'ALC	Nombre de ménages	Population		Total
				Hommes	Femmes	
01	Ribao Moundang	Hindjonbé Adeline	29	101	115	216
02	Ribao Foulbé	Hindjonbé Adeline	787	4100	4329	8429
03	Mourfou 1	Bouba Pierre	94	356	420	776
04	Mourfou 2	Bouba Pierre	66	245	222	467
05	Foudong 1	Bouba Pierre	139	457	517	974
06	Foudong 2	Bouba Pierre	92	319	287	606
07	Wafago	Bouba Pierre	42	106	143	249
08	Ouro Abdou	Bouba Pierre	164	746	804	1550
09	Sabongari	Amadou Hamidou	130	528	848	1376
10	Bimourbaré	Amadou Hamidou	200	500	678	1178
11	Batalla	Amadou Hamidou	40	148	170	318
12	Tinini	Amadou Hamidou	104	450	474	924
13	Mabi	Amadou Hamidou	108	350	378	728
14	Mbourao	Amadou djonwé	N/A	1563	1604	3167
15	Ligam	Amadou djonwé	N/A	199	210	409
16	Gakay 1	Amadou djonwé	N/A	199	277	476
17	Gakay 2	Amadou djonwé	N/A	171	155	326
18	Wafou	Aguiba Valery	68	391	496	887
19	Souéké	Aguiba Valery	64	380	458	838
20	Guisaye	Aguiba Valery	52	294	317	611
21	Balinka	Mbatbaina Robert	28	129	146	275
22	Koursoumbal	Mbatbaina Robert	104	384	437	821
23	Mambaroua	Mbatbaina Robert	253	1050	1236	2286
24	Binké 1	Mbatbaina Robert	200	1020	1128	2148
25	Binké 2	Mbatbaina Robert	108	424	619	1043
26	Elboré	Ousmaila ALI	600	22507	2242	24749
27	Sokoye	Bianda Josué	11443	4723	6720	11443
28	Peugueré	Bianda Josué	1064	630	434	1064
29	Guebahré	Bianda Josué	672	228	444	672
30	Windé Bouki	Bianda Josué	300	180	120	300
31	Mba-Mba	Bianda Josué	140	60	80	140
32	Koradjé	Seini Hammadou	110	339	285	624
33	Danbaga	Seini Hammadou	44	175	199	374
34	Dantikoré	Seini Hammadou	52	195	245	440
35	Poukoro	Boulanne Ruth	57	229	328	557
36	Bafou	Boulanne Ruth	129	427	585	1012
37	Guesselé	Boulanne Ruth	62	225	224	449

38	Madallao	Asbaouka Salomon	78	348	453	801
39	Toukoubi	Asbaouka Salomon	70	305	384	689
40	Manawatchi	Asbaouka Salomon	60	252	302	554
41	Tersain	Asbaouka Salomon	72	277	312	589
42	Binder Centre	Abdelkerim Halidou	600	5500	3500	9000
43	Djamboutou	Hamadou Oumarou	120	406	460	866
44	Dougoy	Hamadou Oumarou	64	190	223	413
45	Kilela	Hamadou Oumarou	25	113	103	216
46	Guemou	Hamadou Oumarou	53	189	224	413
47	Ligam 2	Hamadou Oumarou	80	333	425	758
48	Mayelngam	Hamadou Oumarou	102	572	545	1117
49	Madoukolé	Dairou Lawane Yaouba	154	147	877	1024
50	Mandjouki	Dairou Lawane Yaouba	98	97	126	223
51	Moré Dangar	Dairou Lawane Yaouba	60	272	400	672
52	Moré Naobaye	Dairou Lawane Yaouba	44	98	280	378
53	Moré Mabi	Dairou Lawane Yaouba	24	51	80	131
54	Moré passing	Dairou Lawane Yaouba	62	231	257	488
55	Moré Kadar	Dairou Lawane Yaouba	112	440	507	947
56	Matta Vondou	Dairou Lawane Yaouba	43	100	195	295
57	Guemoundang	Todoukou Monique	930	800	851	1651
58	Momboré	Todoukou Monique	250	412	322	734
59	Tipili	Todoukou Monique	362	252	360	612
60	Wanaré	Famabo Patehalet	68	359	423	782
61	Manbakolé	Famabo Patehalet	72	321	356	677
62	Gaguel	Famabo Patehalet	56	330	345	675
63	Mayoladé	Famabo Patehalet	80	436	429	865
64	Mboursou	Moussa Gong Daba	1332	5048	6074	11122
65	Karam Doubla	Moussa Gong Daba	40	138	154	292
66	Ouray Keda	Moussa Gong Daba	220	568	636	1204
67	Djalingo	Moussa Gong Daba	28	96	110	206
Total			**22 904**	**63209**	**48087**	**111 296**

Annexe E : Données sur l'agriculture

Tableau 22 : Emblavures de 2020-2025 (en ha)

Cultures	Campagnes agricoles				
	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Coton	5220	6326	6666	6540	4646
Sorgho	10030	12920	13316	13242	15975
Pénicillaire	653	374	516,7	1441	1593
Mais	4712	4683	4507	4068	8033
Riz	207	565	644	313	2085
Arachide	2734	3808	4375	7724	7355
Sesame	2790	2770	3651	3375	5006
Niébé	3100	3080	3183	2989	3907
Manioc	85	77,5	93	60	190
Pois de terre	145	77	93	96	276
Taro	6	7,5	12	4	38
Patate	213	225	278	284	370
Soja	76	82	95	106	148
Bérébéré			180	232	203

Tableau 23 : Mercuriales des marchés de janvier- décembre 2025

Produits	Unités	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Sorgho	100 kg	23250	22500	22160	23500	20000	20000	23500	18000	12000	12250	10000	10000
Pénicillaire	100 kg	27500	28500	32250	40000	35000	35000	28750	24500				20000
Riz paddy	1 kg	250	240	230	275	250	300	255	250	250	175	125	125
Riz décort	1 kg	500	560	600	600	600	625	615	600	550	550	500	500
Maïs grain	1 kg	260	300	300	325	300	300	290	225	225	200	175	100
Arachide	1 kg	800	800	800	800	800	800	915	860	750	675	550	600
Sésame	1 kg	800	725	740	700	700	730	785	800	700	700	550	400
Pois de terre	1 kg	600	600	675	500	600	750	975	-				
Niébé	1 kg	600	675	717	650	650	680	720	725	750	600	350	350
Oignon	1 coro		550	780	900	1000	1600	1500	1700				
Ail				3000			3500		-				
Bovins	Unités	126300	147000	147667	143000	147000	137000	152500	155000	145000	139000		135000
Ovins	Unités	25330	25500	27830	34250	31000	28600	23850	22500	25500	27500	22500	23000
Caprins	Unités	15170	16500	17830	16250	15000	16500	15660	13625	15750	15500	14500	16000
Porcs	Unités	26000	27500	2410	30000	33000	22800	25750	28500	31000	31500	38000	35000
Volaille	Unités	2630	2480	29750	1800	2250	1600	1665	1900	1900	2250	2400	2600

Tableau 24 : Les superficies des cultures maraichères

Spéculations	Campagnes		
	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Oignon	583	532,5	545,0
Laitue	2	3,0	4,0
Aubergine	41,5	53,0	55,0
Poivron	1,5	2,5	3,0
Tomate	44,5	49,5	51,0
Piment	19	19,5	22,0
Carotte	-	0,25	1,0
Oseille	8	33,0	35,0
Gombo	24	31,0	33,0
Pastèque	2	7,0	7,5
Taba	7	8,0	10,0
Chou	2	9,0	11,0
Concombre	12	12,0	12,5
Ail	5	7,0	9,0
Haricot	-	36,0	38,0

Tableau 25 : Les rendements des cultures maraichères en kilogramme de la campagne maraichères 2024/2025

Spéculations	Rendements en kilogramme
Oignon	27000
Laitue	5500
Aubergine	21000
Poivron	14000
Tomate	32000
Piment	300
Carotte	-
Oseille	3000
Gombo	3000
Pastèque	33000
Taba	
Chou	18500
Concombre	17000
Ail	15600
Haricot	-

Annexe F : Données sur la santé

Tableau 26 : Infrastructures sanitaires du canton de Binder

STRUCTURES SANITAIRES DU CANTON BINDER			
	Noms	**Localité**	**Statut**
1	Centre de Santé de Binder Urbain	Binder	Public
2	Centre de Santé de Mambaroua	Mambaroua	Privé
3	Hôpital du District de Binder	Binder	Public
4	Centre de Santé de Madegolé	Madegolé	Public
5	Centre de Santé de Sokoye	Sokoye	Public
6	Centre de Santé de Bafou	Bafou	Public
7	Centre de Santé de Pourguéré	Pouguéré	Public
8	Centre de Santé de Mboursou	Mboursou	Public
9	Centre de Santé de Moré	Moré	Public
10	Centre de Santé de Bimourbaré	Bimourbaré	Communautaire
11	Centre de Santé de Elboré	Elboré	Public
12	Centre de Santé de Ribao	Ribao	Public
13	Centre de Santé de Sabongari	Sabongari	N/A
14	Centre de Santé de Manbakoulé	Manbakoulé	Privé
15	Centre de Santé de Wafou	Wafou	Communautaire

Annexe G : Données sur le système éducatif

Tableau 27 : Structures éducatives du Canton Binder
(source : rapport de la rentrée IDENPC-MB 2026)

STRUCTURES EDUCATIVES DU CANTON BINDER							
N°	**NOMS**	**VILLAGE**	**STATUT**	**NOMBRE**	**NOMBRE D'ENSEIGNANTS**		
IPEP DE N'DJOURA					**ETAT**	**COMMUNAUTAIRE**	**TOTAL**
01	ECOLE DE BAFOU	BAFOU	PUBLIC	01	01	06	07
02	ECOLE DE BINDER CENTRE	BINDER	PUBLIC	01	03	07	10
03	ECOLE DE BINKE	BINKE	PUBLIC	01	01	02	3
04	ECOLE DE DJAMBOUTO I	DJAMBOUTOU I	PUBLIC	01	00	03	03
05	ECOLE DE DJAOULANI	DJAOULANI	PUBLIC	01	00	03	03
06	ECOLE DE KOURSOUMBAL	KOURSOUMBAL	PUBLIC	01	00	02	02
07	ECOLE DE LIGAM/BINDER	LIGAM/BINDER	PUBLIC	01	01	03	04
08	ECOLE DE MAMBAROUA	MAMBAROUA	PUBLIC	01	01	04	05
09	ECOLE DE MAYEL-NGAM	MAYEL-NGAM	PUBLIC	01	01	05	06
10	ECOLE DE MOMBORE	MOMBORE	PUBLIC	01	01	03	04
11	ECOLE DE MOURFOU	MOURFOU	PUBLIC	01	01	02	03
12	ECOLE DE TERSAIN	TERSAIN	PUBLIC	01	01	02	03
13	ECOLE DE WARA	WARA	PUBLIC	01	00	03	03
14	ECOLE DE BOULARE	BOULARE	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
15	ECOLE DE DJAMBOUTOU II	DJAMBOUTOU II	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
16	ECOLE DE DOUGOI	DOUGOI	COMMUNAUTAIRE	01	00	01	01
17	ECOLE DE FOUDONG I	FOUDONG I	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
18	ECOLE DE FOUDONG II	FOUDONG II	COMMUNAUTAIRE	01	00	01	01
19	ECOLE DE MAGUENE	MAGUENE	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
20	ECOLE DE WAFANGO	WAFANGO	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
21	ECOLE DE WOURO ABDOU	WOURO ABDOU	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
22	ECOLE DE ZAHBIKIANG	ZAHBIKIANG	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
23	ECOLE D'OISELET	BINDER	PRIVE	01	00	06	06
24	ECOLE FRANCO-ARABE	BINDER	PRIVE	01	00	03	03
IPEP DE RIBAO							
25	ECOLE DE BAGALDE	BAGALDE	PUBLIC	01	01	03	04
26	ECOLE DE BIMOURBARE I	BIMOURBARE I	PUBLIC	01	01	04	05
27	ECOLE DE BIMOURBARE TISSOU	BIMOURBARE TISSOU	PUBLIC	01	01	03	04
28	ECOLE D'ELBORE	ELBORE	PUBLIC	01	01	06	07
29	ECOLE DE GUEMOUNDANG	GUEMOUNDANG	PUBLIC	01	01	04	05
30	ECOLE DE MABII	MABI	PUBLIC	01	01	03	04
31	ECOLE DE POUGUERE GUELFOU	POUGUERE GUELFOU	PUBLIC	01	01	03	04

32	ECOLE DE SABONGARI	SABONGARI	PUBLIC	01	01	04	05
33	ECOLE DE TININI	TININI	PUBLIC	01	01	04	05
34	ECOLE DE WOURO-BOMDO	WOURO-BOMDO	PUBLIC	01	01	04	05
35	ECOLE DE RIBAO	RIBAO	PUBLIC	01	02	14	16
36	ECOLE DE BANAWAIGNO	BANAWAIGNO	COMMUNAUTAIRE	01	00	04	04
37	ECOLE DE BATALLA	BATALLA	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
38	ECOLE DE BATOBROU	BATOBROU	COMMUNAUTAIRE	01	00	01	01
39	ECOLE DE BIDOUM	BIDOUM	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
40	ECOLE DE GAMBAWOL	GAMBAWOL	COMMUNAUTAIRE	01	00	01	01
41	ECOLE DE TOUKOUBI	TOUKOUBI	COMMUNAUTAIRE	01	00	01	01
42	ECOLE DE YAKSOU	YAKSOUU	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
43	ECOLE D'EPLMG	RIBAO	PRIVE	01	00	06	06
44	ECOLE D'EPLG	GAMBAWOL	PRIVE	01	00	03	03
IPEP DE MBOURSOU							
45	ECOLE DE MADOUGOLE	MADOUGOLE	PUBLIC	01	02	04	06
46	ECOLE DE MBOURSOU	MBOURSOU	PUBLIC	01	01	05	06
47	ECOLE DE MORE I	MORE I	PUBLIC	01	01	03	04
48	ECOLE DE MORE KADAR	MORE KADAR	PUBLIC	01	01	04	05
49	ECOLE OUREYE KEDA	OUREYE KEDA	PUBLIC	01	01	05	06
50	ECOLE OUREYE MBOURSOU	OUREYE MBOURSOU	PUBLIC	01	01	04	05
51	ECOLE DE SKOYE	SOKOYE	PUBLIC	01	03	04	07
52	ECOLE DE TEURKOURI	TEURKOURI	PUBLIC	01	01	02	03
53	ECOLE DE POUGUERE PALAGAITA	POUGUERE PALAGAITA	PUBLIC	01	01	03	04
54	ECOLE DE GUEBARE	GUEBARE	COMMUNAUTAIRE	01	00	01	01
55	ECOLE DE KARAM BIZAIN	BIZAIN	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
56	ECOLE KAOHARAM DOUBLA	KAOHARAM DOUBLA	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
57	ECOLE DE MADOURING	MADOURING	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
58	ECOLE DE MADJOUKI	MADJOUKI	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
59	ECOLE DE POUBAME SOKOE	POUBAME SOKOYE	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
60	ECOLE DE POUTALET MBOURSOU	POUTALET MBOURSOU	COMMUNAUTAIRE	01	00	04	04
61	ECOLE DE WINDE BOUKI	WINDE BOUKI	COMMUNAUTAIRE	01	00	01	01
62	ECOLE DE WOURO MESSINGUE	WOURO MESSINGUE	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
63	ECOLE EPC DE MBOURSOU	MBOURSOU	PRIVE	01	00	04	04
64	ECOLE EPE DE SOKOYE	SOKOYE	PRIVE	01	00	06	06
65	ECOLE EPCA DE SOKOYE	SOKOYE	PRIVE	01	00	07	07
IPEP DE M'BOURAO							
66	ECOLE DANBAGA	DANBAGA	PUBLIC	01	01	02	03
67	ECOLE DE GUISSAYE	GUISSAYE	PUBLIC	01	00	03	03
68	ECOLE DE KAGAYE I	KAGAYE I	PUBLIC	01	00	03	03
69	ECOLE DE KAGAYE II	KAGAYE II	PUBLIC	01	01	05	06
70	ECOLE DE KORADJE	KORADJE	PUBLIC	01	01	01	02
71	ECOLE DE LIGAM-MBOURAO	LIGAM-MBOURAO	PUBLIC	01	01	01	02

72	ECOLE DE MATITA	MATITA	PUBLIC	01	00	02	02
73	ECOLE DE MAYO-LADDE	MAYO-LADDE	PUBLIC	01	00	03	03
74	ECOLE DE MBOURAO CENTRE	MBOURAO	PUBLIC	01	02	03	05
75	ECOLE DE WAFOU	WAFOU	PUBLIC	01	00	03	03
76	ECOLE DE DAWAREGA	DAWARIGA	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
77	ECOLE DE GAGUEL	GAGUEL	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
78	ECOLE DE KARHAYE	KARHAYE	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
79	ECOLE DE MANBAKOULE	MANBAKOULE	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
80	ECOLE DE MAPARWA	MAPARWA	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
81	ECOLE DE MARANGA	MARANGA	COMMUNAUTAIRE	01	00	02	02
82	ECOLE DE SOUERE	SOUERE	COMMUNAUTAIRE	01	00	03	03
83	ECOLE DE WANARE	WANARE	COMMUNAUTAIRE	01	00	05	05
84	ECOLE EPEL DE MBOURAO	MBOURAO	PRIVE	01	00	04	04
TOTAL				**84**	**41**	**276**	**317**
LYCEES ET COLLEGES							
01	LYCEE DE BINDER	BINDER	PUBLIC	01	16	05	21
02	LYCEE DE RIBAO	RIBAO	PUBLIC	01	12	10	22
03	LYCEE DE SOKOYE	SOKOYE	PUBLIC	01	06	07	13
04	LYCEE TEMPLE DE DEVENIR	RIBAO	PRIVE	01	00	20	20
05	CEG DE BAFOU	BAFOU	PUBLIC	01	03	08	11
06	CEG D'ELBORE	ELBORE	PUBLIC	01	04	07	11
07	CEG DE MADOUGOLE	MADOUGOLE	PUBLIC	01	01	04	05
08	CEG DE MBOURAO	MBOURAO	PUBLIC	01	03	07	10
09	CEG DE MBOURSOU	MBOURSOU	PUBLIC	01	03	06	09
10	CEG DE BIMOURBARE	BIMOURBARE	COMMUNAUTAIRE	01	00	05	05
11	CEG D'OUREYE KEDA	OUREYE KEDA	COMMUNAUTAIRE	01	00	06	06
TOTAL				**11**	**48**	**85**	**133**

Annexe H : Données sur l'élevage

Tableau 28 : Bétail recensé dans les villages du canton Binder en 2021 (Source : Données réalisées par les ALC 2021)

N°	Village	Bœufs	Chèvres	Moutons	Porcs	Poules	Canards	Pintades	Lapins	Anes	Chevaux
01	Mboursou	16039	42117	35767	1441	55833	2339	1242	0	920	12
02	Karam Doubla	121	270	391	28	630	16	35	0	14	0
03	Ouraye Keda	2050	977	753	200	23000	817	509	0	107	0
04	Djalingo	206	402	308	29	600	97	50	0	16	0
05	Sabongari	435	540	1200	100	1345	78	36	0	88	0
06	Tinini	237	432	265	71	660	146	14	14	23	0
07	Bimourbaré	340	2867	240	36	1230	230	25	70	69	0
08	Batalla	113	238	154	58	467	51	20	0	13	0
09	Mabi	248	359	150	28	200	104	16	0	29	0
10	Mayel Ngam	659	817	692	0	1050	63	0	0	115	10
11	Ligam	220	427	325	1	201	15	0	44	11	0
12	Guemou	104	200	166	0	221	6	0	0	7	0
13	Kilela	70	56	30	0	40	0	0	0	0	0
14	Dougoy	72	288	114	0	283	2	0	0	23	0
15	Djamboutou	126	185	117	0	138	0	0	0	6	0
16	Wafou	303	616	351	135	1046	127	310	0	33	19
17	Guisaye	291	693	380	189	1364	94	186	0	28	10
18	Soueré	290	767	473	224	1575	134	281	0	45	18
19	Elboré	2264	7076	2442	1810	9464	1553		14	130	32
20	Donbofa	187	364	244	125	944	52	292	0	17	4
21	Koradjé	460	813	859	129	218	239	97	0	9	7
22	Dantikore	254	526	527	159	1225	193	327	0	1	0
23	Toukoubi	404	715	338	171	1172	84	65	4	30	0
24	Manawatchi	338	354	277	0	169	13	0	0	30	30
25	Tersain	607	525	302	0	372	9	3	0	32	0
26	Madallao	523	971	660	0	661	73	102	29	105	10
27	Guemoundang	618	912	650	186	1527	151	114	24	9	6
28	Momboré	1684	364	325	35	793	106	83	8	47	10
29	Tipili	886	7322	325	0	1302	11	7	25	55	8
30	Madoukolé	797	1089	538	53	1703	56	0	0	132	0
31	Mandjouki	81	170	57	0	175	5	0	0	5	0
32	Moré Dangar	162	350	144	0	370	20	0	0	18	0
33	Moré Naobaye	208	1702	401	40	1247	21	0	0	63	0
34	Moré Mabi	32	88	31	15	216	15	0	0	20	0
35	Moré Passing	953	1307	398	0	1112	13	0	0	52	0

36	Moré Kadar	1027	1581	742	70	1903	49	0	0	103	0
37	Matta Vondou	150	208	74	0	225	23	0	0	15	0
38	Binder Centre	3000	6000	4500		1400	8	0	3	100	150
39	Ribao Moundang	123	391	165	19	315	30	0		5	2
40	Ribao Foulbé	2398	3043	2551	450	4077	494	0		199	5
41	Mourfou 1	423	244	626	1	998	10	71	0	107	5
42	Mourfou 2	231	548	347	0	1191	21	110	0	44	6
43	Foudong	584	638	546	77	803	25	61	10	18	0
44	Foudong 2	329	412	426	38	658	0	37	0	15	0
45	Wafago	67	281	170	0	192	8	0	0	22	0
46	Ouro Abdou	1026	1268	1205	0	1191	115	165	70	176	19
47	Mbourao	1806	2320	1354	226	3289	364		0	91	56
48	Ligam	138	333	312	159	663	87		0	4	4
49	Gakoy 1	260	426	309	295	1024	157		0	27	6
50	Gakoy 2	93	263	210	107	450	170		0	6	5
51	Mambaroua	812	1483	924	4	2024	67	177	2	70	1
52	Binké 2	562	9566	578	60	682	85	154	22	1	0
53	Balimka	122	221	109	0	325	0	30	6	24	5
54	Binké 1	946	1741	823	22	1710	108	87	0	173	1
55	Koursoumbal	550	932	656	108	1109	89	246	0	10	1
56	Sokoye	5682	9141	363	25	5344	18		0	1	
57	Guebahré	58	168	12	28	1342	10		0		
58	Mba-mba	60	192	13	5	340	6		0	10	
59	Windé Bouki	52	182	15	18	240	6		0		
60	Peugueré	222	263	69	136	1348	30		0	11	
61	Guessellé	305	325	374	0	472	3	0	2	24	
62	Bafou	299	660	256	194	1508	108	160	95	7	
63	Poukoro	214	391	103	108	223	11	57	30	7	
64	Mayo Ladé	517	740	533	267	1388	273		0	51	22
65	Wanaré	271	487	537	301	536	128		0	99	37
66	Manbakolé	393	209	401	259	591	186		0	98	38
67	Gaguel	303	738	408	181	10391	139		0	30	15
	Total	**55405**	**122294**	**70105**	**8421**	**200 000**	**9761**	**5169**	**472**	**3850**	**554**

Tableau 29 : Liste des têtes de cheptel de l'année 2025

Espèces	Nombres 2025
Bovins	42366
Ovins	48530
Caprins	63802
Porcins	2660
Volaille	103132

Annexe I : Liste des membres du Comité Cantonal de Développement (CCD) et de l'Association de Développement Cantonal (ADC)

Tableau 30 : Liste des membres du comité cantonal de développement (CCD)

N°	Fonction	Nom et Prénoms
03	Président	Djibrillah Toukour
02	Secrétaire Général	Hatikou Daïrou
03	Trésorier(e) Général(e)	Matalet Rachel (F)
04	Chargée de matériel	Fouba Rodé (F)

Tableau 31 : Liste des membres de l'association de développement cantonal (ADC)

N°	Fonction	Nom et Prénoms
01	Président	Djibrillah Toukour
02	Vice-président	Amadou Hamidou
03	Secrétaire Général	Hatikou Dahirou
04	Secrétaire Général(e) Adjoint(e)	Sadou Mamadou
05	Trésorier(e) Général(e)	Matalet Rachel (F)
06	Trésorier(e) Général(e) Adjoint (e)	Faguia Yaya
07	Chargée de matériel	Fouba Rodé (F)
08	Chargé de matériel Adjoint	Hamadou Adam
09	1er Conseiller	Nassourou Sadou
10	2ème Conseiller	Yaya Soudy
11	3ème Conseiller	Yanné Kebgonné
12	1er Commissaire au compte	Alioum Konto
13	2ème Commissaire au compte	Hamadou Adama

Annexe J : Liste des membres des commissions thématiques de Binder

Tableau 32 : Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Hamadou Halidou	Personne ressource	Président	Mayelgam	M
2	Bouba Sali	Représentant des jeunes	Rapporteur	Binder	M
3	Maialé Catherine	Personne ressouce	Rapporteur	Mbrao	F
4	Fouba Rodé	Membre du CCD	Rapporteur	Mourfou	F
5	Yaya Soudi	Membre du CCD	Rapporteur	Binder	M

Tableau 33 : 1. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles (Gestion des ressources naturelles et tourisme)

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Masrangar Ndoubadé	Inspecteur forestier	Président	Bafou	M
2	Nassourou Sadou	Conseiller CCD	Rapporteur	Binder	M
3	Dairou lawane Yaouba	Membre CCD	Rapporteur	Madougolet	M
4	Ndaoné Aimée	Coordonnatrice des femmes de Mbraou	Rapporteur	Binder	F
5	Rabiatou yaya	Personne ressource	Rapporteur	Binder	F

Tableau 34 : 1. Domaine 3 : Développement économique local

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Deoudedjimel Boniface	Chef sous-secteur ANADER	Président	Binder	M
2	Moussa Abakar Adam Choukou	Secteur élevage	Rapporteur	Binder	F
3	Adamahamadou	Personne ressource	Rapporteur	Mourfou	F
4	Hatikou Lawane	Membre CCD	Rapporteur	Mabaroua	M
5	Alimatou Djibrillah	Personne ressource	Rapporteur	Elbore	F

Tableau 35 : Domaine 4 : Service sociaux de basse résilient et sensibles au genre

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Mme Leuyahbe	Présidente CELIAF	Présidente	Tchofol	F
2	Mme Hassanatou Hamadou	Service social de BINDER	Rapporteur	Binder	F
3	Abakar Bello	Personnel éducatif	Présidente	Binder	M
4	Mairamou Bello	Représentante des femmes de Binder	Rapporteur	Binder	F
5	Adramaman	Représentant des jeunes	Rapporteur	Binder	M

Tableau 36 : Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Hamadou Adamou	Membre CCD	Président	Binder	M
2	Faguiya Yaya	Leader femme	Rapporteur	Binder	F
3	Ousmanou Licia	Leader des jeunes	Rapporteur	Binder	F
4	Hamadou lawane	Autorité traditionnelle	Rapporteur	Houroabou	M
5	Amadou Hamidou	Membre du CCD	Rapporteur	Ribaou	

Annexe K : Fiches de suivi du mécanisme de pilotage

A- Fiche de planification annuelle des actions (Comité de Pilotage)[16]

Vision du canton :									
Domaine :									
Secteur :									
Axe :									
Objectifs	**Actions**	**Activités**	**Année : 2026**				Localités	Porteurs	Partenaires
			T1	T2	T3	T4			

Les fiches ci-dessous seront utilisées par les CTS et ODV pour le suivi et la collecte des données sur le terrain.

B- Fiche de suivi des mises en œuvre des projets / activités (CTS)

Domaine :															
Secteur :															
Actions	**Activités**	**Localités**	**Année : 2026**												
			Réalisé T1			Réalisé T2			Réalisé T3			Réalisé T4			
			Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	
-Action 1	Activité 1.1														
	Activité 1.2														
	Activité 1.3														
Observations directes sur le terrain 1			Difficultés 1						Témoignages des bénéficiaires 1						
-			-						-						

[16] Le contact avec les partenaires potentiels cités dans le plan d'action sera du ressort du Comité de Pilotage. Il s'assurera de partager avec les partenaires le plan de travail annuel pour explorer les possibilités de financement des activités.

- **-**			- -						- -					
-Action 2	Activité 2.1													
	Activité 2.2													
	Activité 2.3													
Observations directes sur le terrain 2			Difficultés 2						Témoignages des bénéficiaires 1					
- **-** **-**			- - -						- - -					

C- Fiche de collecte des données par les ODV

Domaine :	
Secteur :	

Actions	**Activités**	**Localités**	**Année : 2026**											
			Réalisé T1			Réalisé T2			Réalisé T3			Réalisé T4		
			Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non
Action 1	Activité 1.1													
	Activité 1.2													
	Activité 1.3													
Action 2	Activité 2.1													
	Activité 2.2													
	Activité 2.3													
Action 3	Activité 3.1													
	Activité 3.2													
	Activité 3.3													